choisir

Dialogue ou violence

N° 519 – mars 2003

Sommaire

choisir
revue mensuelle

Revue de pères jésuites

Adresse
rue Jacques-Dalphin 18
1227 CAROUGE (Genève)
Administration et abonnements :
tél. 022/827 46 76
administration@choisir.ch
Rédaction :
tél. 022/827 46 75
fax 022/827 46 70
redaction@choisir.ch
Internet : www.choisir.ch

Directeur
Albert Longchamp s.j.

Rédaction
Pierre Emonet s.j., réd. en chef
Lucienne Bittar, rédactrice
Jacqueline Huppi, secrétaire

Conseil de rédaction
Louis Christiaens s.j.
Bruno Fuglistaller s.j.
Joseph Hug s.j.
Jean-Bernard Livio s.j.

Mise en page et imprimerie
Imprimerie Fiorina
rue de la Lombardie 4
1950 Sion
tél. 027/322 14 60

Cedofor
Marie-Thérèse Bouchardy
Axelle Dos Ghali
Yvonne Jeannerat

Promotion
Robert Decrey

Administration
Geneviève Rosset-Joye

Abonnements
1 an : FS 80.–
Etudiants, apprentis, AVS :
FS 55.–
CCP : 12-413-1 «**choisir**»
Pour l'étranger :
FS 85.– Par avion : FS 90.–
€ : 56.– Par avion : € 60.–

Prix au numéro : FS 8.–
En vente dans les
librairies Payot

choisir = ISSN 0009-4994

Editorial
2 **Pacifiste ou homme de paix ?** *par Pierre Emonet*

4 **Actuel**

Spiritualité
8 **Souci d'argent** *par Marc Donzé*

Politique
9 **Querelles transatlantiques** *par Paul Valadier*
13 **La politique d'asile suisse**
Une interview de Jean-Daniel Gerber *par Valérie Bory*

Psychologie
18 **Le dialogue ou la violence** *par Claude Piron*
22 **Travail : nouvelles oppressions** *par Marie Romanens*

Société
26 **Chère santé** *par Anne Durrer*

Libres propos
30 **Pour le nucléaire** *par Christophe de Reyff*

Cinéma
32 **Le désert et l'océan** *par Guy-Th. Bedouelle*

Expositions
34 **Les artistes espagnols** *par Geneviève Nevejan*

Lettres
37 **Un de Maistre anglais** *par Gérard Joulié*

41 **Livres ouverts**

45 **Livres reçus**

ILLUSTRATIONS
Couverture : Pierre Emonet, sculpture de Hans Münger (Leutwil) ; p. 19 : Cork ; p. 32 : Haut et Court Distribution ; p. 35 : Fondation P. Gianadda ; p. 38 : L'Age d'Homme

Les titres et intertitres sont de la rédaction

Pacifiste ou homme de paix ?

La guerre est toujours détestable. Outre les innombrables calamités qu'elle provoque : massacres de populations civiles, destruction des infrastructures d'un pays, épidémies, famines, elle déclenche des réactions en chaîne, difficiles à maîtriser. Loin de briser le cycle de la violence, elle l'alimente, renforçant la haine, le dépit, la soif de vengeance et le terrorisme aveugle. Conscients de ces maux, les stratèges cherchent à nous rassurer en parlant de «frappes chirurgicales», qui atteindraient des objectifs précis, tout en épargnant les populations civiles. La guerre du Golfe a prouvé que la main des chirurgiens peut trembler, avec les conséquences que l'on sait.

La perspective d'une guerre en Irak a secoué l'humanité comme jamais depuis longtemps. L'immense mobilisation en faveur de la paix révèle une perception plus fondamentale que les idéologies et les religions. Déclarations, rassemblements, manifestations populaires, ambassades, médiations, bons offices, prières et jeûnes publics redisent sur tous les tons que la guerre voulue et programmée contre l'Irak ne se justifie ni moralement, ni politiquement. Il y a une force dans cet appel démesuré, une conscience morale qui l'emporte sur les stratégies aux motivations troubles.

Témoins de l'émergence d'une conscience de plus en plus universelle, les Eglises chrétiennes, à peu d'exceptions près, et les religions ont fait preuve d'une unanimité sans précédent pour condamner la guerre comme le plus mauvais moyen de résoudre un conflit. Un vrai déshonneur pour l'humanité ! Relisant dans ce contexte leurs textes sacrés, les représentants des religions ont découvert que leurs traditions spirituelles, après avoir été utilisées dans le passé pour justifier la violence et la guerre, offraient aujourd'hui de riches ressources pour la paix. Résumant avec vigueur et clarté les impératifs moraux et politiques mis à mal par les menaces de guerre, Jean Paul II lance un triple *oui* et un triple *non* : oui à la vie, oui au respect du droit, oui à la solidarité ; non à la mort, non à l'égoïsme, non à la guerre.[1]

On peut voir dans cette gigantesque conspiration des consciences un mouvement émotionnel, la manifestation d'un pacifisme naïf, facteur d'indifférence et de lâcheté tout aussi dangereuses que la guerre qu'il prétend combattre. Certains n'y ont pas manqué, histoire à l'appui, pour rappeler, non sans raison, que «le nazisme est le fruit du pacifisme européen qui a culminé dans les accords de Munich en 1938».[2] Faudrait-il alors conclure que ces millions d'hommes et de femmes ne sont que des pleutres prêts à tout accepter au nom de la paix, pour ne pas se battre ou risquer leur vie ? Que les chrétiens et les hommes religieux sont des lâches ? Que les propos des Eglises et des religions sont dangereux ?

Qu'il puisse y avoir des guerres justes, personne ne le conteste. Il faut bien se défendre en cas d'attaque, lorsque menace un péril durable, grave et certain. Encore faut-il que tous les autres moyens susceptibles de mettre fin au conflit aient été épuisés et que l'emploi de la force militaire n'entraîne pas des maux plus graves. Les Eglises et une opinion publique de plus en plus majoritaire estiment que la guerre souhaitée par l'administration américaine

ne réunit pas les conditions d'une guerre juste. Qu'à cela ne tienne. Pour justifier leurs ardeurs bellicistes, le président Bush et ses conseillers se sont livrés à un subtil jeu sémantique, déplaçant le concept de guerre juste pour lui substituer celui de guerre préventive, une notion sans base juridique dans le droit international. Ainsi, une guerre ne se justifie plus pour se défendre contre une attaque, mais pour éviter d'être attaqué. Cette altération de la notion de guerre juste ouvre la porte aux entreprises guerrières les plus arbitraires, tant l'estimation de la menace devient subjective, comme on l'a vu récemment au Conseil de sécurité où les preuves apportées tardivement par M. Powell n'ont guère convaincu. Tous ceux qui, à tort ou à raison, se sentent menacés peuvent partir en guerre, en toute impunité. Une revendication territoriale, une politique pétrolière ou minière contestée, un gouvernement qui refuse d'obtempérer aux diktats d'un grand frère, tout peut être interprété comme une menace et devenir un *casus belli*. Le Panama, le Nicaragua, Cuba, la Tchétchénie, Israël, aujourd'hui peut-être l'Irak, en sont la triste illustration.

Le chrétien n'est pas nécessairement un *pacifiste* né. Cela relève d'un choix personnel. Par contre, il doit toujours être un *homme de paix*. La différence, pourtant essentielle, a manifestement échappé aux censeurs des manifestants contre la guerre en Irak. Le pacifiste - du moins celui qu'ils dénoncent - professe une idéologie ; il peut être facilement jusqu'auboutiste. S'il poursuit une utopie, et c'est bien là son mérite, il la confond avec la réalité, voilà son tort. Enfermé dans un monde idéal mais irréel, il défend la paix au prix des pires catastrophes. L'obstination avec laquelle il la considère comme le bien suprême lui fait perdre de vue les circonstances concrètes d'un conflit, comme ces mouvements pacifistes qui, à l'époque de la guerre froide, niaient le goulag.

Mais il y a l'homme de paix. Croyant ou incroyant, il s'engage pour sauvegarder la paix avant tout, au prix même de sa vie. Il ne condamne pas la guerre au nom de la paix, mais au nom de Dieu… ou de l'homme. Il sait bien que la guerre n'est jamais un moyen que l'on peut choisir parmi d'autres pour régler des conflits, qu'elle est toujours un échec majeur pour l'humanité. Réaliste, il prend le monde comme il est, avec son lot de folies, sans fermer les yeux sur la violence. Il n'ignore pas qu'il est - hélas ! - des circonstances où la force est l'ultime et nécessaire recours. Libre de toute idéologie, il se soumet aux conditions strictes du droit international. Même alors il maintient intact en lui l'amour de la vie, envers et contre tout, pour ne jamais infliger la mort sans l'accepter pour lui.[3] Loin d'être une poltronnerie, son combat pour la paix est une lumière pour le monde, un sel pour la terre.

Pierre Emonet

---

1 Discours au corps diplomatique, 13 janvier 2003.

2 Cf. **Jan Marejko,** in *Mise au point*, TSR, 16 février 2003, et *On ne peut traiter la guerre comme une maladie,* in *Le Temps*, 17 février 2003, p. 8.

3 Cf. **Simone Weil**, *La pesanteur et la grâce*, Plon, Paris 1948, p. 101.

Asile en Angleterre

Info L'Eglise d'Ecosse a critiqué la volonté déclarée par Tony Blair sur la BBC de réduire de moitié, d'ici septembre, le nombre des requérants d'asile en Angleterre. Bien que le premier ministre britannique s'en défende, Finlay Macdonald, modérateur de l'assemblée nationale de l'Eglise d'Ecosse, l'a mis en garde contre le lien qu'il tisse entre requérants d'asile et terroristes.

Handicap et inégalité

Info Plus des 37 % des habitants de l'Union européenne souffrent d'un handicap. A l'occasion de l'*Année européenne des personnes handicapées*, un intérêt particulier est porté sur leurs difficultés et les discriminations dont elles sont encore victimes. En Suisse, la population est invitée à se prononcer en mai sur l'initiative populaire *Droits égaux pour les personnes handicapées* et sur le contre-projet gouvernemental, la *Loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées.* Si les deux textes s'accordent sur le fond, ils ne se rejoignent pas sur les mesures préconisées. L'initiative demande que les accès à toutes les constructions et installations actuelles ou futures, mises à la disposition du public, soient garantis aux personnes handicapées, dans la mesure où ils sont économiquement supportables. Ceci concerne tant les collectivités publiques, que les particuliers et les sociétés privées. Le contre-projet, pour sa part, renonce à cette transformation généralisée des bâtiments, entre autres pour des raisons financières.

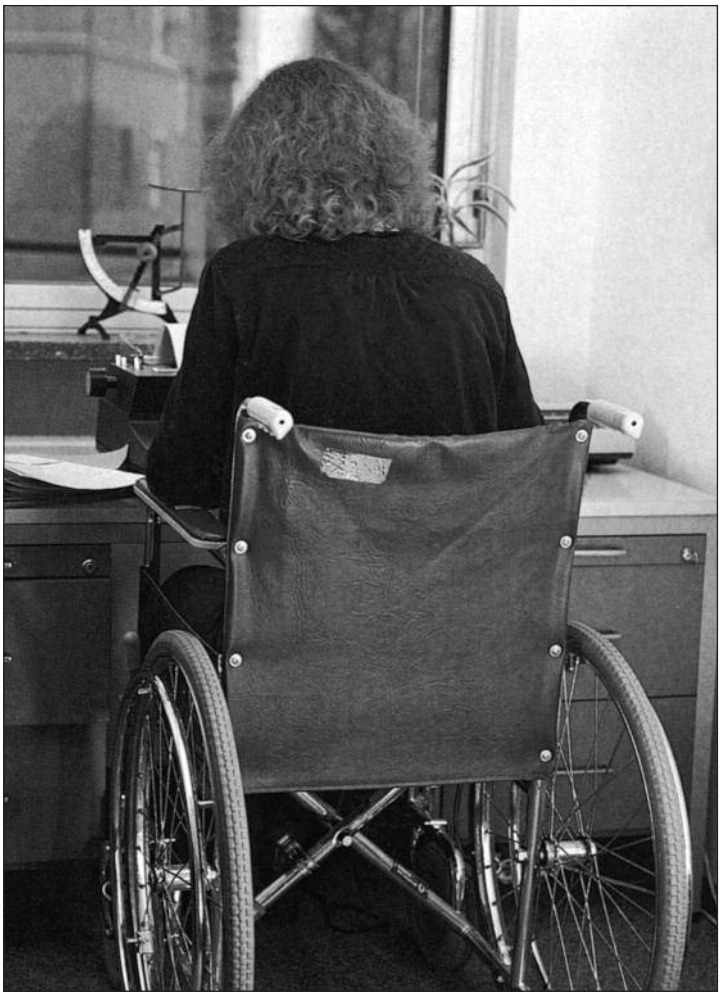

Intercommunion

Info Dans un sondage mené en Allemagne par *Der Spiegel*, 86 % des protestants et 88 % des catholiques interrogés se sont exprimés en faveur de l'intercommunion. Officiellement, l'intercommunion est acceptée par les protestants mais pas par l'Eglise catholique. Suite à ce sondage, la Conférence des évêques allemands a rappelé qu'il y a des différences importantes de compréhension entre la cène protestante et l'eucharistie catholique et que, de ce fait, les dogmes n'ont pas à s'adapter aux sondages d'opinion

Réfugiés à Malte

Info Le Jesuit Refugees Service est implanté à Malte depuis 1993. Ses objectifs étaient au départ de répondre aux besoins des demandeurs d'asile originaires d'Europe de l'Est et du bassin méditerranéen, spécialement de Bosnie et d'Irak. Au fur et à mesure, le JRS a mis en place des actions de lobbying en faveur d'une législation plus juste pour les réfugiés et les demandeurs d'asile.

Dans un communiqué à l'occasion de ses dix ans d'activité, le JRS s'est dit cette fois préoccupé par le sort des clandestins en détention. Une fois arrêtés, ces immigrants sont automatiquement mis en prison «dans des conditions qui sont un affront à la dignité humaine. Depuis des mois, ils vivent sous des tentes, exposés au froid et aux inondations.»

Laïcité française

Info Un groupe d'intellectuels issus de milieux chrétiens, juifs, musulmans, marxistes ou rationalistes a lancé le 4 février un appel au président français pour le maintien de la loi de 1905 sur la séparation entre les Eglises et l'Etat. Cette loi, adoptée en plein conflit entre l'Eglise catholique et l'Etat, proclame le principe de la liberté de conscience et de culte et précise que la République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. Les signataires souhaitent que le proche centenaire de cette loi soit l'occasion d'un retour aux sources de la laïcité. L'initiateur de l'appel est le philosophe catholique Guy Coq, qui souligne que le principe de la laïcité «est devenu le bien commun des humains attachés aux libertés individuelles dans les sociétés».
Chez les partisans de la révision, on trouve la Fédération protestante de France et certains politiciens, notamment des maires. Ces derniers estiment que l'émergence de l'islam a fortement changé le paysage religieux du pays et que la loi doit permettre aux communes de financer la construction de mosquées, afin d'éviter la marginalisation des fidèles musulmans. Les évêques catholiques se sont prononcés en faveur du maintien de la loi et ne souhaitent pas de révision.

Mufti de la République

Info Le gouvernement algérien a annoncé, le 3 février, la création d'un poste de mufti de la République. Celui-ci aura pour mission de présider le Dar el-ifta (organisme de la fatwa ou avis religieux d'autorité). Cet organe d'Etat, «à caractère scientifique et religieux», a été récemment créé pour combler l'absence d'une structure officielle dans ce domaine. L'Algérie pratique en effet un islam sunnite, religion sans clergé. Or le pays assiste à une prolifération de fatwas qui rend difficile tout consensus et qui profite aux fondamentalistes religieux. Selon des observateurs, des islamistes ont exploité la faiblesse de l'islam local pour s'ériger en imams et lancer des fatwas sur le djihad (la guerre sainte). L'initiative de l'Etat viserait à contrer les fondamentalistes.

Facultés de théologies

Info Les facultés de théologie catholiques, d'un côté, et les réformées, d'un autre, ont été invitées à présenter cette année un concept visant à renforcer leur collaboration interne. Les mesures budgétaires prises par les cantons et la diminution du nombre d'étudiants obligent les deux communautés à restructurer leur réseau universitaire. Ainsi, la Faculté de Fribourg, sur décision du Sénat de l'Université, subira entre 2003 et 2007 une baisse de 14 % de son budget.
Suite à ces réalités, les facultés protestantes des Universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel ont proposé la mise en place d'une fédération. Le Conseil des rectorats a approuvé, le 14 février, cette réorganisation de l'enseignement de la théologie. L'enseignement serait réparti en cinq centres de compétences : Genève accueillerait l'histoire en mettant l'accent sur la tradition protestante, la systématique et l'éthique ; Lausanne enseignerait les sciences bibliques et les sciences des religions ; Neuchâtel se consacrerait à la théologie pratique et à l'herméneutique. Cette proposition doit encore être discutée par les autorités politiques respectives et le Conseil de fondation de la Faculté autonome de théologie de l'Université de Genève.

La guerre : défaite de l'humanité

Opinion *Nous pensons, avec beaucoup d'autres, que les raisons d'une attaque préventive contre l'Irak ne sont pas convaincantes. Les effets d'une possible guerre seraient la cause d'une telle dévastation, que cela rend très difficile, sinon impossible, la justification d'une intervention militaire. Notre conviction se fonde sur les considérations suivantes :*

- *La «doctrine» de la guerre préventive n'est ni en conformité avec la doctrine et le droit de l'ONU, ni moralement défendable. L'application de cette doctrine signifie donner origine à une guerre infinie, une «guerre sans fin».*
- *Au lieu d'apporter la paix durable dans la région (Moyen-Orient), une guerre contre l'Irak augmenterait les tensions entre les musulmans et les chrétiens. Les germes du dialogue semés avec patience seraient foulés aux pieds dans une spirale de violence et d'intolérance.*

• *La volonté de faire des dépenses militaires massives pour détruire des vies est apparemment en contraste très fort avec le manque de volonté de promouvoir, avec la même détermination, le développement durable pour tous. Dans un monde d'inégalités grandissantes, où la majorité manque des biens de première nécessité, dans un monde où le commerce et les structures financières profitent aux pays riches plutôt qu'aux pauvres, beaucoup continuent à se demander, avec un malaise croissant, si les vraies motivations de la guerre contre l'Irak n'ont pas plus à voir avec des raisons économiques qu'avec des raisons de sécurité.*
• *Dans un nouvel ordre politique mondial émergeant, on propose que les décisions vitales sur la sécurité globale, touchant la vie des peuples de tous les continents, soient prises de façon unilatérale par les leaders de quelques pays industrialisés, en dehors du contrôle des Nations Unies, et au mépris de leurs obligations à construire un consensus élargi à travers des processus démocratiques et légitimes.*

L'expérience nous a montré que les pauvres sont toujours les premières victimes de la violence et de la guerre. En tant que jésuites, nous sommes «amis du Seigneur», et cela «signifie être "amis avec les pauvres", et nous ne pouvons pas tourner le dos quand nos amis sont dans le besoin» (Congrégation Générale 34). Dans une situation de violence généralisée, et quand la guerre est annoncée comme inévitable, nous ne pouvons détourner notre regard de ceux que nous déclarons nos amis, les pauvres - en particulier les femmes et les enfants. De leur point de vue, il n'y a pas de justification à la guerre.

Fernando Franco s.j.
Secrétariat de la Justice sociale de la Compagnie de Jésus

Publiez ce que vous payez !

Info En juin 2002, une campagne internationale pour la transparence fiscale des compagnies extractives a été lancée de Grande-Bretagne par une coalition d'ONG. La campagne a gagné la France début février. Les signataires estiment que le public a le droit de savoir combien les compagnies extractives de pétrole, de gaz et de ressources minières paient d'impôts aux Etats dans lesquels elles opèrent. Ces compagnies sont en effet des acteurs économiques essentiels dans plus de 50 pays en voie de développement, où vivent quelques 3,5 milliards de personnes. Or douze des 25 pays les plus dépendants de leurs ressources minières, et 6 des pays les plus dépendants des revenus du pétrole au monde sont classés par la Banque Mondiale comme «pays pauvres extrêmement déficitaires» et certains présentent les plus bas indicateurs de développement humain.
Cette transparence permettrait aux citoyens de demander à leurs gouvernements, en connaissance de cause, des réponses sur la façon dont sont gérées ces entrées financières, et de prévenir des détournements de fonds, la corruption et l'appropriation illicite des revenus.
Les organisateurs de la campagne sont conscients que seule une législation internationale peut être efficace, afin de ne pas pénaliser les entreprises qui joueraient le jeu. Ils aimeraient que cette question soit à l'ordre du jour du prochain G8.

Souci d'argent

Un «grand» patron de la chimie bâloise gagne 55 000 francs par jour, titraient les journaux il y a quelque temps. C'est plus que le salaire annuel brut d'une vendeuse de grand magasin. Cherchez l'erreur ! Qu'est-ce qui peut justifier moralement qu'une personne gagne 365 fois plus qu'une autre ? Rien. Des arguments sont invoqués certes : l'importance des responsabilités des entrepreneurs, les risques encourus, la somme de travail. Mais ce sont des raisons essentiellement économiques, qui ont trait à une certaine manière de voir le marché.

Si l'on se place au niveau de la personne humaine, nous sommes tous fondamentalement égaux. Bien sûr, des différences existent. Les dons d'intelligence, de volonté et de cœur sont inégalement répartis. Mais, précisément, ce sont des dons. Si j'ai reçu d'excellentes capacités d'organisation et des nerfs d'acier qui me permettent d'assumer beaucoup de charges, est-ce pour m'enrichir ou pour me glorifier ? Certes non. C'est pour me mettre au service de la communauté humaine à la mesure de ce que je suis. «Toute grâce est une mission», disait Maurice Zundel.

Il ne s'agit pas ici de tomber dans un égalitarisme primaire. Le principe de la rémunération pourrait se définir au travers de cet autre mot de Zundel : «Avoir un espace de sécurité pour devenir un espace de générosité.» L'espace de sécurité varie selon les personnes et leurs engagements. Il est pensable qu'un physicien ou un chef d'entreprise ait besoin de plus d'espace qu'un carreleur ou un jardinier. Cependant, il ne saurait varier que dans des proportions modestes où l'égale dignité des personnes soit respectée.

Ces propos nous éloignent-ils de la spiritualité ? Sûrement pas. D'un point de vue évangélique, l'important c'est que l'argent ne soit pas un souci. Le livre des Proverbes le disait déjà : «Ne me donne ni pauvreté ni richesse, laisse-moi goûter ma part de pain, de crainte que, comblé, je ne me détourne et ne dise : "Qui est le Seigneur ?" ou encore, qu'indigent, je ne vole et ne profane le nom de mon Dieu» (Pr 30,8-9).

Si les revenus me manquent - et je ne parle pas ici des paresseux, mais des victimes d'une inéquitable répartition des biens - si l'espace de sécurité me fait défaut, le souci fatalement m'assaille. Comment payer mes dettes ? Comment procurer le nécessaire à mes enfants ? Et cette préoccupation existentielle m'empêche en partie de développer la vie de l'esprit, la créativité, l'univers relationnel. Des pans entiers de ce qui fait la dignité humaine s'en trouvent comme entravés. C'est pourquoi il est impérieux que tous les efforts soient entrepris pour que chaque homme bénéficie d'un espace de sécurité qui lui permette de déployer sa vocation d'homme.

Mais, si je suis trop riche, l'argent devient aussi un souci. Je dois le gérer, l'optimiser. J'ai peur de le perdre. L'argent prend beaucoup de place. Il obnubile le regard. Il peut empêcher de voir l'homme, de voir par exemple qui sont les victimes indirectes de mon enrichissement. Dans ce sens, il peut devenir néfaste à la vie de l'Esprit. Il apparaît donc qu'engagement pour la justice sociale et vie de l'Esprit sont intrinsèquement liés.

Marc Donzé

Querelles transatlantiques

par Paul VALADIER s.j.,* Paris

Le heurt des civilisations aurait-il lieu à l'intérieur même de la civilisation occidentale, très précisément entre les Etats-Unis et certains pays européens, contrairement aux prédictions parfois avancées ? On ne peut nier que les perspectives d'une guerre préventive contre l'Irak alimentent depuis quelques mois des oppositions fortes et suscitent des deux côtés de l'Atlantique des jugements peu amènes entre alliés. S'agit-il d'un épisode banal que le temps effacera ou, plus profondément, assiste-t-on à la démonstration d'oppositions irréductibles et fondamentales entre deux cultures, deux façons d'envisager la politique internationale et d'aborder les perspectives d'un nouvel ordre mondial ?

La prudence du jugement s'impose. Les Etats-Unis ne sont guère habitués à voir des Alliés manifester leur opposition ouvertement et, de plus, assez efficacement si l'on en juge par plusieurs actions ou manœuvres réussies au Conseil de sécurité. Il est donc fatal qu'à la surprise se mêle une sensibilité froissée : ceux sur lesquels on comptait dans un combat jugé peu contestable tergiversent, hésitent et s'abritent derrière le droit international pour retarder une action déjà trop longtemps différée. Comment ne pas s'en montrer heurté ? La montée aux extrêmes dans la presse américaine témoigne qu'il s'agit bien là d'exagérations typiquement liées à la sensibilité, beaucoup plus qu'à une affaire de jugement serein et fondé. En outre, les querelles entre amis et alliés sont toujours plus vives et plus douloureuses qu'ailleurs. Incompréhensions du reste pas nouvelles, si l'on en juge par les rapports entre Américains et Français au temps du général de Gaulle déjà, et donc toujours prêtes à affleurer en toute occasion. Enfin on doit hésiter à exagérer les divergences, comme toute opposition trop tranchée entre cultures politiques différentes y conduirait. Différence n'équivaut pas à opposition radicale, et personne n'a intérêt à construire des incompatibilités factices.

Manichéisme

Il n'en reste pas moins qu'à l'occasion de l'Irak un style politique est apparu, assez révélateur de points de vue liés à des approches, en effet, assez différentes. On se gardera toutefois de stigmatiser les Américains en général, malgré quelques délires de leur presse, et l'on aura souci de bien rapporter l'analyse au style d'un président précis, George W. Bush, et à son entourage.

Ce groupe est sans doute caractéristique de certaines tendances américaines, mais il porte jusqu'à la caricature une forme de manichéisme que ne partage sans doute pas le peuple américain, encore moins le

*L'auteur est professeur d'anthropologie et d'éthique au Centre Sèvres.

monde anglo-saxon (pour autant que cette expression recouvre une réalité bien discernable). Il est marqué par une forte influence de fondamentalistes protestants que certains journaux égyptiens n'hésitaient pas récemment à caractériser comme des Hezbollah chrétiens ! L'inspiration religieuse et politique de ces extrémistes découpe le monde en deux parts, tranchant entre l'axe du Mal et le camp du Bien.

Ce simplisme extrême met d'ailleurs à mal le cliché selon lequel le monde anglo-saxon serait marqué par le pragmatisme, le sens de la nuance, la flexibilité à l'événement, le refus du dogmatisme tranché. Il ne laisse guère de place à la critique et même il rend impossible son accueil. Toute opposition à une politique identifiée au Bien ne peut que relever du Mal, de la mauvaise intention ou de l'égarement.

On voit difficilement comment de ce côté-ci de l'Atlantique on pourrait soutenir un tel manichéisme, qui d'ordinaire prête à sourire, mais qui, en cette occasion précise, fait plutôt peur à cause des aveuglements et des erreurs d'appréciation qu'il engendre. Et il faut bien convenir que, même s'il est porté à la caricature par certains membres de l'équipe du président Bush, ce manichéisme témoigne d'une culture puritaine qui a des racines profondes dans le passé religieux et politique américain. On ne saurait dire que l'Europe, qui fut pourtant la source de ce puritanisme, se reconnaisse aisément dans ce système de pensée. Paradoxalement, c'est elle qui privilégie en ce moment le pragmatisme et refuse les solutions tranchées et précipitées…

Il faut ajouter que la notion de «preemptive action» , invoquée par le gouvernement américain, modifie aussi profondément la logique des relations internationales qui dominait au temps de la guerre froide. Elle s'appuie sur une double base, étrangère à la conception de la guerre dominante jusqu'ici. D'une part, dans la logique de la dissuasion, un Etat ne pouvait en attaquer un autre sans avoir pu apporter la preuve de l'agression potentielle et donc sans avoir pu démontrer qu'il était menacé directement. La guerre préventive en revanche autorise à attaquer un Etat menaçant, car l'importance et la radicalité des périls terroristes interdisent qu'on entretienne le doute et qu'on ménage trop de délais, ce qui favoriserait les «voyous». Mais, d'autre part, la tradition juridique américaine est assez étrangère à celle qui s'impose ici depuis la Déclaration des droits de l'homme de 1789.

Alors que selon cette dernière la présomption d'innocence prévaut tant que l'accusation n'a pas démontré la culpabilité, de l'autre, c'est à l'accusé de donner la preuve de son innocence. Dans la logique juridique américaine, c'est aux «Etats voyous» de fournir les éléments probants de leur non-nocivité, et tout délai ou refus de la transparence la plus totale est déjà une démonstration de culpabilité. La convergence de ces deux lignes confirme bien une profonde différence de culture juridique et politique. La mauvaise volonté irakienne devient la meilleure preuve d'intentions agressives auxquelles il faut mettre fin sans délai, d'autant que la menace est massive.

Souvenirs de guerre

En arrière-fond de ces positions théoriques, il ne faut pas l'oublier, les Etats-Unis restent sous le traumatisme des attentats terroristes de septembre 2001. Eux qui pensent n'avoir jamais fait de mal à personne, mais tout au contraire avoir défendu la cause de la liberté, notamment en Europe pendant la Seconde Guerre mondiale, puis contre le communisme sous diverses formes, estiment dès lors qu'est légitimée toute attaque contre un adversaire supposé entretenir le terrorisme ou menacer la paix dans le monde par ses armes de destruction. Une fin aussi incontestable

justifie l'usage des moyens militaires les plus massifs.

Or si certains pays européens, comme l'Allemagne, reculent devant une nouvelle guerre, c'est que des souvenirs historiques cuisants imposent de ne pas minimiser les dangers humains incalculables de toute entreprise militaire d'envergure. A cet égard, les Etats-Unis qui n'ont pas connu au XX^{e} siècle, hors les attentats de 2001, de guerres sur leur sol n'ont pas la même appréciation des périls militaires. Certes, le rappel de l'enlisement au Vietnam pourrait servir de leçon, mais une confiance nouvelle en des armements sophistiqués et l'espoir d'un engagement éclair conduisent à penser que le schéma n'est pas du tout le même. Du coup, là où les uns en Europe mesurent l'extrême gravité d'une guerre préventive, les autres estiment qu'il n'est que temps d'en finir avec un danger réel qui ne peut que s'aggraver avec le temps si l'on reste inactif.

Une différence d'appréciation apparaît alors. Là où le gouvernement américain actuel croit voir la nécessité d'en finir avec un mal bien évident, qui a la figure d'un dictateur sanguinaire armé jusqu'aux dents, certains Européens mesurent les dangers d'un engagement qui, pensent-ils, a peu de chances d'être bref. Les souvenirs historiques jouent à nouveau ici dans les différences.

Les Européens ont expérimenté de longue date la complexité de la situation au Moyen-Orient (mais il est vrai que les Britanniques qui ont aussi une telle expérience n'en tirent pas les mêmes conclusions) ; ils redoutent qu'un coup de pied dans la fourmilière irakienne n'aboutisse nullement à l'effondrement de l'axe du Mal, mais au contraire à son renforcement. L'indignation des masses arabes et musulmanes contre l'Occident n'est-ce pas précisément ce que recherche Ben Laden ? Est-il sage de se faire le complice de ses desseins ? En outre, peut-on croire les stratèges de la Maison Blanche qui attendent de la guerre une remise en ordre démocratique de l'ensemble de la région ? La «vieille Europe» juge insensé ce qu'un jeune écervelé estime nécessaire.

A quoi il faut ajouter que si le Proche-Orient est complexe, la présence d'Israël et la non solution du conflit palestinien ne font qu'accroître les risques de dérapages incontrôlés. Ici encore, se demandent nombre d'Européens, la concentration sur le dictateur irakien n'est-elle pas un alibi pour différer la solution d'un conflit dans lequel les Etats-Unis ne semblent pas si pressés de faire triompher le Bien, et laissent plutôt se multiplier les exactions et le manquement à la parole ou au droit international de la part d'un de leurs plus fidèles alliés, l'Etat d'Israël ?

La puissance d'un empire

On voit bien à quel point joue ici le sentiment de toute-puissance qui peut animer la nation du monde, première par les moyens de tous ordres qu'elle possède. Ce n'est pas qu'en face la timidité et la pusillanimité marqueraient forcément la «vieille» Europe ; au moment des troubles dans l'ancienne Yougoslavie, elle a d'ailleurs fait preuve de plus de goût interventionniste que les Etats-Unis, notamment au Kosovo. C'est plutôt qu'une expérience historique douloureuse a fini par faire comprendre de ce côté-ci de l'Atlantique qu'on ne peut pas rêver d'un ordre international stable et équilibré, sans se soumettre à des règles de droit fermes et respectées par tous.

Le recours aux Nations Unies apparaît donc nécessaire et inéluctable aux uns, encombrant et inutile aux autres. Et il est erroné d'opposer une Europe timide et procédurière à une Amérique consciente du mal en l'homme et de la nécessité de le contenir - et même de s'y opposer -, en un

mot héritière de Hobbes selon certains commentateurs américains.

Un Empire juge vains les détours par les débats dans des enceintes où il n'a pas la majorité, alors qu'il pense savoir quel est le Bien à défendre et le Mal à éliminer. Un tel Empire, imbu de sa puissance et de sa mission universelle, voit mal pourquoi se plier à des règles de droit qui, finalement, protègent un tyran et justifient l'inaction contre la violence terroriste.

Sur ce point, la longue hostilité des Etats-Unis envers les institutions internationales, y compris les tribunaux, dépasse largement le seul gouvernement Bush junior ; elle relève bien d'une culture politique de type impérial largement étrangère à l'Europe actuelle. Et certes encore, l'Europe, qui ne fut pas toujours dans le passé un modèle de fidélité au droit international, peut apparaître assez hypocrite dans sa défense aussi ardente que soudaine des institutions internationales ; mais si l'on ne cherche pas à sonder des arrière-pensées sournoises, force est de constater là une opposition forte.

Profondes divergences

Ainsi, bien des traits dessinent malgré tout des visions des choses assez contrastées. Du côté des Etats-Unis, un fort manichéisme divise le monde en deux parts opposées et ennemies ; il s'alimente à la certitude d'une menace directe, rendue sensible par les attentats de 2001, sans qu'un passé de guerres sanglantes ne conseille une prudence typiquement européenne ; il conduit à une vision simplifiée du champ d'intervention, notamment au Proche-Orient, mais plus globalement sur le monde en général ; il s'entretient du sentiment que peut éprouver une puissance impériale devant sa force et son invincibilité et qu'elle renforce au nom de sa conception de l'accusé.

L'Europe ignore largement cette vision ; alliée des Etats-Unis, elle a une sensibilité et une expérience qui ne conduisent pas aux mêmes conclusions. Ce qui montre bien qu'une culture démocratique proche ne conduit nullement à des identités de vues, mais peut entraîner à des divergences profondes. La géopolitique a son rôle dans cette affaire, mais non moins des visions culturellement différentes, qu'alimentent aussi des traditions religieuses autres. Cela ne fait pas un heurt interne à la civilisation occidentale, mais cela contribue à nuancer les identifications massives.

L'avenir montrera si ces divergences contribuent à une prise de conscience de contrastes réellement fondés. Auquel cas, il se pourrait bien que la crise actuelle conduise à un renforcement d'une certaine Europe consciente qu'elle n'attend plus des Etats-Unis une liberté que ses institutions défendent assez bien, contrairement à la proclamation servile des huit Etats européens conduits par la Grande-Bretagne et l'Espagne de la fin de janvier 2003.

P. V.

EXPÉRIENCES MYSTIQUES D'AUJOURD'HUI UN DÉFI POUR LA PASTORALE ?

Animateur : **Père Claude FLIPO s.j.**

Date : **Mardi 25 mars 2003**

Lieu : Foyer franciscain, 1890 St-Maurice

Prix : repas + participation aux frais : frs 50.–

Inscription : CCRFP
Centre cath. romand de formation permanente
☎ 021/613 23 93 e-mail : ccrfp@cath.vd.ch

La politique d'asile suisse

Une interview de Jean-Daniel Gerber

par Valérie BORY, Lausanne

Le directeur de l'Office fédéral des réfugiés (ODR) ne parle pas la langue de bois. Il fait le point sur la question de l'asile, sur la position de la Suisse par rapport à la législation de l'Union européenne et met le doigt sur certains dysfonctionnements en matière de criminalité et d'aide sociale.

V. Bory : *Le nombre de requérants d'asile se monte aujourd'hui à 66 582.*[1] *Certains d'entre eux posent des problèmes de sécurité publique. Que répondez-vous aux habitants qui redoutent des agressions de certains requérants venus de pays où règne la violence ? Comment faire face à ce choc des cultures ?*

J.-D. Gerber : «Oui, c'est bien un choc de cultures. Ces personnes viennent souvent de pays en guerre où l'Etat est perçu comme un ennemi, des pays très jeunes qui n'ont jamais connu d'Etat de droit. Elles arrivent en Suisse où la loi prévaut et où la tentation est très grande, à cause du bien-être. Par conséquent, il est compréhensible qu'il y ait plus d'actes criminel. Mais ce n'est pas excusable. Lorsqu'on vient comme hôte dans un pays, on respectes ses lois et ses coutumes. Si on ne les respecte pas, l'Etat doit agir avec toute la force et la vigueur que la loi lui permet.

»Ce n'est pas un problème propre à l'asile. La migration a lieu. Qu'il y ait asile ou pas, elle aura lieu. Les actes violents et délictueux relèvent du droit pénal et de son application. Je constate que, très souvent, les possibilités qu'offre le droit pénal ne sont pas utilisées par les instances judiciaires. Et cela peut provoquer des effets néfastes et des réactions qu'on peut comprendre, de la part de la population, contre la politique de l'asile, alors que le problème ne se situe pas là.»

V. B. : *Cela signifie-t-il que la proportion des requérants d'asile qui commettent des délits est quand même importante ?*

J.-D. G : «Elle est assez importante, si on la compare avec celle des Suisses d'origine ou d'autres étrangers.»[2]

V. B. : *Vous parlez de mesures pénales à prendre, à quoi faites-vous allusion ?*

J.-D. G. : «Je fais allusion aux mesures de contrainte qui sont prévues par la loi sur les étrangers. La loi permet, par exemple, de fixer un périmètre de résidence au requérant d'asile, périmètre dont il n'a pas le droit de sortir ou dans lequel il n'a pas le droit d'entrer, à l'intérieur du canton ou même de la ville où il réside. Si un requérant d'asile enfreint cette disposition, il peut être mis en détention pour une année. Puis, vous avez les lois qui sanctionnent tout ce qui concerne le marché de la drogue. Les dealers peuvent être fortement punis. Or, très souvent, la loi n'est pas appliquée.»

V. B. : *Par les polices cantonales ou communales ?*

J.-D. G. : «Non, la police cantonale appréhende la plupart de ces personnes. Mais elles sont souvent tout de suite relâchées, parce que l'instance judiciaire ne suit pas, ne les condamne pas.»

V. B. : *Et pourquoi ?*

J.-D. G : «Alors là, il faut poser la question aux juges ! A mon avis, la criminalité doit être combattue avec toute la force de la loi. Il en va de la crédibilité de notre législation sur l'asile.»

V. B. : *Au niveau de l'intégration, par rapport à ce que nous venons de voir sur la difficulté d'accueillir des gens venant de pays sans tradition démocratique, dont certains ne respectent pas les lois, il n'y a donc qu'une réponse pénale. Des mesures d'intégration ne peuvent-elles pas être envisagées ?*

J.-D. G. : «Il faut distinguer deux choses : premièrement, les requérants d'asile qui sont dans la procédure. Pour ces personnes, on ne parle pas d'intégration, cela n'est pas prévu. On a mis sur pied des programmes d'occupation et de formation professionnelle qui sont axés sur le retour. Quant aux personnes qui reçoivent le statut de réfugiés, pour elles, nous avons une panoplie de mesures d'intégration : apprentissage d'une langue, d'une profession, des lois et coutumes de notre pays.»

V. B. : *Il arrive que des requérants en attente restent dans notre pays plus longtemps que prévu et y séjournent des années, parfois à cause de la lenteur de la procédure.*

J.-D. G : «Là aussi, il faut distinguer entre les cas. La plupart de ces personnes ne restent pas en Suisse des années à cause de la lenteur de la procédure, mais tout simplement parce qu'elles introduisent de multiples demandes, révisions ou recours, qui font que leur séjour ici peut durer longtemps. Elles ont le droit de travailler et le travail est le meilleur moyen d'intégration dans une société. Les requérants le peuvent à partir de trois mois, voire six mois, selon les cantons, après leur arrivée et pendant toute la procédure d'asile. Un requérant d'asile obtient uniquement un permis de travail lorsque l'entrepreneur qui veut l'engager peut démontrer qu'il n'a pas trouvé de Suisses ni d'étrangers avec un permis de séjour (il ne concurrence donc ni l'ouvrier suisse ni l'étranger). Le requérant d'asile commence au bas de l'échelle. On peut estimer entre 13 000 et 16 000 le nombre d'emplois pour les requérants.»

V. B. : *L'Europe durcit sa politique d'asile. Où en sont les accords entre la Suisse et nos voisins sur le plan de la réadmission, du transit et des conventions de Schengen et Dublin ?*

J.-D. G. : «Nous sommes en train de négocier un accord qui nous permettrait d'être associé à l'accord de Dublin, qui détermine quel est le pays responsable pour régler une demande d'asile. Si une demande d'asile est rejetée par un pays, le requérant ne peut pas se rendre dans d'autres pays de l'U.E. pour en déposer une autre. Si la Suisse ne trouve pas un accord avec l'U.E., il est fort à parier que nombre de demandes qui seront faites en Suisse proviendront de ceux dont la demande a été rejetée par un pays de l'U.E. Aujourd'hui déjà nous constatons qu'environ les 25 % des demandes déposées en Suisse sont des demandes de requérants qui ont été déboutés dans d'autres pays. Cela montre l'importance de cette question. Nous sommes donc en train de négocier un accord dans le cadre des négociations bilatérales II, comme on les appelle. Nous sommes très avancés dans les négociations. Il

reste deux ou trois questions d'ordre politique à résoudre. Nous espérons trouver une solution dans les trois ou quatre mois.»

V. B. : *L'Autriche et l'Allemagne n'entrent pas en matière lorsque le requérant a passé par un Etat sûr. Ils appliquent donc déjà cette modalité ?*

J.-D. G. : «Oui, à l'intérieur de l'U.E., tous les pays membres appliquent cette disposition.

V. B. : *A propos de la révision partielle de la loi sur l'asile : dans la mesure où elle se rapproche de ce qui est réalisé en Europe, la loi suisse va-t-elle dans le sens de la législation européenne ?*

J.-D. G : «Oui et non. En ce qui concerne la disposition de l'Etat tiers sûr, nous allons dans la direction de la législation européenne. Ce qui diffère cependant, c'est notre système financier. Dans les autres pays, le financement dans le domaine

Evolution des demandes d'asile durant les 12 dernières années

1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
35836	41629	17960	24739	16134	17021	18001	23982	41302	46068	17611	20633	26125

Les chiffres élevés de 1990-91 et de 1998-99 s'expliquent surtout par l'afflux massif de requérants en provenance des Balkans, durant les conflits de Bosnie/Herzégovine et du Kosovo. Quant au taux d'acceptation (qui correspond au nombre de verdicts positifs par rapport au nombre de décisions prises, et non par rapport aux demandes d'asile), il varie passablement d'une année à l'autre, mais se situe en moyenne autour de 9 % (moyenne qui peut recouvrir des taux allant de pratiquement 0 % à 30 % selon le pays d'origine du demandeur).

Principales nationalités de provenance des demandeurs d'asile en 2002

Yougoslavie (RFY) (surtout Kosovo)	14,1 %
Turquie	7,4 %
Bosnie & Herzégovine	5,9 %
Irak	4,5 %
Macédoine	4,2 %
Nigeria	4,1 %
Algérie	3,9 %
Roumanie (essentiellement Roms)	3,7 %
Angola	3,2 %
Bulgarie (essentiellement Roms)	3,0 %

Plus de la moitié des requérants sont originaires de ces pays. Les ressortissants de la République fédérale de Yougoslavie sont devenus la deuxième communauté étrangère de Suisse (près de 200000 personnes), la première étant représentée par les Italiens (environ 300000 personnes).

de l'asile est souvent centralisé. En Suisse, nous avons un système fédéraliste où la Confédération remet l'argent aux cantons qui ont une certaine latitude dans sa distribution aux requérants d'asile.

»La législation future prévoit aussi l'amélioration du statut des requérants d'asile qui restent définitivement en Suisse mais qui ne sont pas réfugiés. C'est le permis humanitaire. Cela est nouveau et concerne des personnes qui ne sont pas considérées comme des réfugiés, qui ne sont pas persécutées chez elles, mais dont on sait qu'elles ne pourront pas rentrer, et cela pendant très longtemps. Par exemple, lorsqu'un pays ne reprend pas ses propres citoyens ou lorsqu'une personne est gravement malade et ne peut être traitée dans son pays ; son renvoi serait synonyme de sentence de mort. Un troisième cas se produit lorsque pratiquement toute la famille du requérant d'asile se trouve en Suisse et qu'il n'y a plus de liens sociaux avec le pays d'origine. Juridiquement exprimé, c'est lorsque le renvoi n'est pas raisonnablement exigible, lorsqu'il est illicite ou lorsqu'il n'est pas possible.»

V. B. : *Pouvez-vous nous donner un commentaire sur le vote très serré, fin novembre, à propos de l'initiative de l'UDC.*

J.-D. G. : «L'initiative a montré que la Suisse n'est pas différente des autres pays européens. En Italie, au Danemark, aux Pays-Bas, en Autriche, le gouvernement est tombé à cause, en particulier, de la question des étrangers ; la France a frôlé la catastrophe avec Le Pen.[3] La Suisse est le seul pays où le peuple a rejeté une loi très restrictive, mais il est évident que, comme dans les autres pays d'Europe, la population suisse ressent un malaise.

»Il sera difficile de combattre ce malaise, car l'immigration en Europe continuera indépendamment du fait que nous ayons une législation stricte ou moins stricte dans le domaine de l'asile. Cela est dû à des raisons beaucoup plus profondes. J'en citerai trois : la différence de niveaux de vie entre le Nord et le Sud, l'Est et l'Ouest ; les différences des taux de natalité (nous sommes un continent qui vieillit et qui attire par conséquent les jeunes) ; enfin, les tensions et les guerres, en particulier au Sud, qui vont en augmentant. La conclusion de tout cela, c'est que la Suisse, comme les autres pays européens, doit agir à plusieurs niveaux si nous voulons gérer la situation : accroître l'aide au développement, participer au règlement des conflits et se préparer intellectuellement à une plus grande migration.

»Je pense profondément que les grandes migrations ont été bénéfiques pour la Suisse. Toutes les périodes de migration, sans exception, ont causé d'énormes difficultés, mais toutes se sont révélées bénéfiques quand on les analyse après coup. L'arrivée des Huguenots, aux XVI^{e} et XVII^{e} siècles, celle des Allemands, au XIX^{e} et au début du XX^{e} siècle - il y a cent ans, la Suisse romande avait peur des Allemands, on parlait de la germanisation de la Suisse alémanique -, puis l'arrivée des Italiens, des Espagnols, des Hongrois, des Portugais…»

V. B. : *Il n'y a pas de consensus, en Suisse, par rapport à cette question. Il y a même des tensions assez fortes. En France, il semble que la population soit d'accord avec la politique d'asile de son gouvernement.*

J.-D. G. : «J'ai des doutes. Je ne crois pas que la France soit plus généreuse que la Suisse en ce domaine. Si on regarde comment l'intégration s'est faite en Suisse et si on la compare avec d'autres pays européens, je trouve que l'intégration s'est très bien passée chez nous. Nous n'avons pas de bidonvilles, comme dans d'autres pays, nous avons très peu de ghettos. La population étrangère est bien distribuée en Suisse.

Même les requérants d'asile sont répartis de manière à ne pas créer des ghettos. Le fait que toutes les votations, et nous en avons eu coup sur coup, 4, 5, 6 dans le domaine des étrangers, aient été rejetées, la dernière avec une majorité extrêmement mince, il est vrai, montre quand même que la Suisse a une assez grande compréhension de la question étrangère et je m'en réjouis.»

V. B. : *La Suisse est-elle trop généreuse en matière d'aide sociale par rapport aux pays qui nous entourent ?*

J.-D. G. : «Oui, en ce qui concerne les requérants d'asile déboutés. Actuellement, entre un requérant d'asile qui est en procédure et un requérant d'asile débouté, il n'y a pratiquement pas de différence en matière d'aide sociale. Ce n'est pas juste. Un requérant d'asile débouté doit quitter le pays, parce qu'au niveau du droit d'asile, il n'est pas persécuté. Il ne sied pas qu'on lui donne les mêmes avantages qu'à un requérant d'asile qui se trouve dans la procédure et dont on n'a pas encore déterminé s'il est effectivement persécuté.»

V. B. : *A propos de la nomination de Roland Eberle (UDC) à la tête de la Commission fédérale des réfugiés, doit-on la lire comme une satisfaction donnée à l'UDC suite au vote extrêmement serré sur son initiative concernant l'asile.*

J.-D. G. : «La première démarche envers M. Eberle a été faite il y a neuf mois déjà.[4] Donc bien avant le vote du 24 novembre. Il était structurellement faux que ce soit le directeur de l'ODR qui préside la Commission des réfugiés. Cette commission a comme tâche de fournir des idées au Conseil fédéral. Or l'une des fonctions du directeur de l'ODR est aussi de conseiller l'exécutif fédéral. Ainsi, je me trouvais, comme président de cette Commission, être mon propre conseiller. Ce n'est pas logique !

»J'avais proposé à Mme Ruth Metzler de changer cela. Elle a choisi M. Roland Eberle, qui est un homme que j'ai appris à connaître comme étant nuancé, connaissant très bien les problèmes de l'asile et qui n'est certainement pas une tête dure, comme on l'a qualifié dans les médias. Il est évident que l'UDC a prôné jusqu'à présent sa politique propre en matière d'asile, sans jamais devoir être responsable de son application. Et dans un Etat fédéral comme la Suisse, avec quatre partis politiques importants, il est indispensable qu'on tienne compte également de l'opinion de ce quatrième parti dans la mise en œuvre de la politique d'asile.»

V. B. : *Comment conciliez-vous les questions d'éthique avec la politique d'asile ?*

J.-D. G. : «La politique d'asile nous impose des choix. Nous prenons quotidiennement 200 décisions en matière d'asile. Ces décisions reposent sur des critères objectifs, éthiques et moraux. Telle personne est-elle persécutée ? Est-elle menacée dans son intégrité physique ou psychique ? A-t-elle la majeure partie de ses attaches sociales en Suisse ou dans son pays d'origine ? Nous devons souvent juger sur la base d'une appréciation circonstanciée. En fin de compte, il faut choisir. A cet égard le titre de votre revue est évocateur !»

V. B.

---

1 40 250 requérants en procédure ou en attente de renvoi et 26 332 personnes admises à titre provisoire en Suisse. Les réfugiés statutaires (26 000) ne sont pas comptés ; ces derniers sortent au fur et à mesure de la statistique d'asile en obtenant le permis de séjour.

2 L'ODR estime à environ 5 %, peut-être plus - il n'existe pas de chiffres précis - la part de requérants parmi les délinquants (n.d.l.r.).

3 Aux dernières élections présidentielles (n.d.l.r.).

4 Par rapport au 14 décembre, date de l'entretien (n.d.l.r.).

Le dialogue ou la violence

par Claude PIRON, psychothérapeute, Gland

La Campagne œcuménique de Carême 2003, «S'écouter pour s'entendre»,[1] touche au cœur de l'homme et de ses préoccupations quotidiennes. La communication n'est vraiment humaine que si elle reconnaît la dignité égale de chacun, à tous les niveaux. Cet idéal, rarement réalisé, est à rechercher absolument car la connaissance mutuelle, qui résulte du dialogue attentif, est à la base du lien social et de la paix.

Dès que deux êtres humains se rencontrent, ils structurent la relation. Notre psychisme est à la base un animal sur le qui-vive. En une seconde, il évalue les forces respectives et prépare sa tactique : s'imposer ? séduire ? fuir ? Chez la personne moralement et affectivement mûre, ces trois options sont immédiatement écartées au profit d'une collaboration entre égaux. Malheureusement, la plupart des humains laissent la structuration s'établir d'elle-même, suivant leurs habitudes ou leur appréciation instinctive de la situation.

Il est normal de structurer la relation avec un enfant sur le mode supérieur-inférieur. Mais «normal» n'équivaut pas à «bien». Il vaut mieux renoncer aussi bien au rôle du dominant, qui impose ses vues, que du dominé, qui cède systématiquement à l'enfant. La formulation des phrases est ici d'une importance capitale, car ce sont les nuances qui déterminent les positions.

La différence est grande, du point de vue de l'impact psychologique, entre «range tes affaires» et «ta chambre n'est pas rangée». La première formule structure la relation sur le mode *dominant-dominé*. C'est un ordre, et l'être humain, fait pour la liberté, tend à se révolter contre toute contrainte. Certes, souvent, la rébellion est surmontée en une seconde et demeure inconsciente. Ce n'en est pas moins une réaction qu'il est sage de prévenir. En outre, cette phrase souligne l'infériorité. Elle traite l'enfant en subordonné, lui faisant absorber un message qui, à force d'être répété, peut conduire à des sentiments d'infériorité se révélant parfois gravement handicapants tant dans la vie professionnelle que personnelle.

Le respect

La deuxième formule transmet un message différent : «J'attire ton attention sur un fait. Je te considère comme quelqu'un d'intelligent, qui sait ce qu'il faut faire s'il veut retrouver ses affaires et me faciliter le nettoyage. Je fais confiance à ton bon sens et à ton sens des responsabilités.» C'est une structuration *partenaire-partenaire*. Elle est nettement plus efficace.

La façon de communiquer détermine les sentiments. Comme ceux-ci sont contagieux, un changement dans la communication peut

modifier le climat de toute une famille, de tout un milieu de travail. Les enfants dont les parents communiquent sur le mode partenaire-partenaire apprennent très tôt qu'on peut dire «non» sans être agressif, simplement parce qu'on est reconnu dans son droit de dire ce qu'on pense ou ressent. Ils apprennent aussi qu'il faut un chef, mais qu'être chef ne veut pas dire dominer-écraser, seulement guider avec doigté et respect, et que chacun doit accepter des désagréments pour le bien de l'ensemble. Respectés dans leur ressenti, ils se sentent respectés dans leur personne et sont amenés à respecter les personnes en ayant à leur tour des égards pour ce qu'elles ressentent.

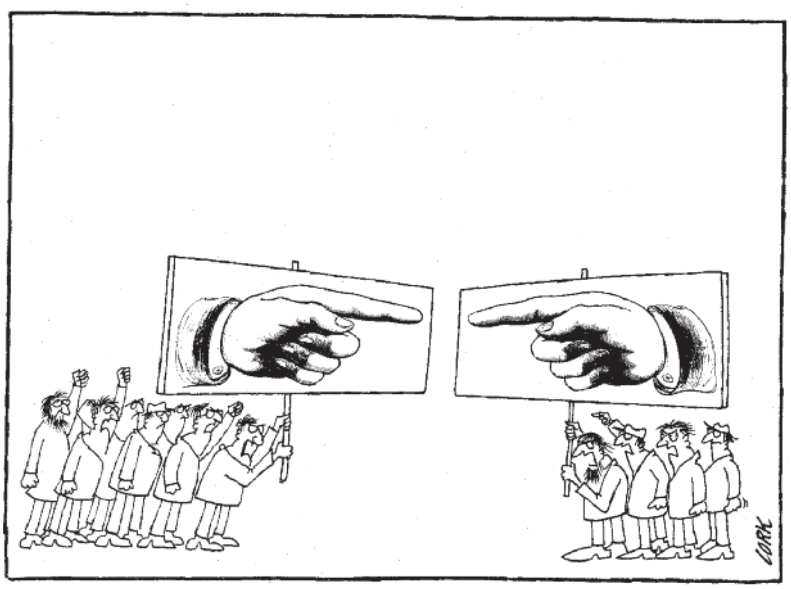

Evidemment, on ne peut structurer les relations sur le mode partenaire-partenaire que si on est sorti de l'égocentrisme qui est le point de départ de notre vie psychique. Le vendeur dont la survie dépend des sommes encaissées va opter pour le mode dominant-dominé. Face au client, enfant quémandeur de par son désir, il sera le parent qui conseille et rassure.

Ce qui est vrai d'un magasin l'est aussi de la société en général. Les firmes adoptent dans la publicité une attitude dominante - celle du parent qui sait ce qui est bien pour l'enfant -, empreinte de supériorité. Souvent elles ramènent l'être humain à un animal qu'on va séduire par des motivations élémentaires du type sexe ou gloutonnerie, ou à un enfant narcissique qui ne peut vivre sans une haute idée de lui-même. En s'adressant directement à l'instinct, elles font fi de la dignité de la personne. Elles traitent le public comme un ensemble de machines qui, si on sait en manipuler les leviers, donnent le résultat voulu : sortir leur porte-monnaie.

Aussi imposent-elles des objets dont la valeur ne tient qu'à l'image qui leur est artificiellement associée. Un article inutile devient un *must* ; sous-entendu : «Vous n'êtes rien si vous ne l'avez pas.» On manipule ainsi notre désir fondamental : être. De peur de n'être rien, j'achète l'article. Etre quelqu'un, c'est aussi être reconnu par les autres, être normal. Choisir cette marque, c'est ne plus être seul. Devenir membre du grand troupeau des victimes de la manipulation.

Mépris et violence

L'imposition par la manipulation psychique est une violence qui ne dit pas son nom et elle est de tous les instants. Entreprises, sociétés, publicitaires sont de bonne foi. Ils considèrent comme normal de manipuler les psychismes en tirant parti du fait que l'inconscient est bel et bien inconscient, donc extérieur aux circuits de l'esprit critique. Mais la privation de dignité accumule dans les profondeurs du psychisme

des affects négatifs aux effets délétères. Un de ceux-ci consiste à exacerber, par besoin de compensation, l'égoïsme ou l'aspiration au plaisir : il amorce un processus en spirale, puisque la publicité s'adresse justement à ces besoins-là et qu'elle va les renforcer. Un autre résultat, fréquent dans une partie de la population, est de chercher à rétablir l'équilibre en écrasant par la supériorité : ironie, insulte, sadisme, harcèlement, contrôle de la vie d'autrui sont les moyens de retrouver le «plus» dont on a été privé. Un troisième effet est un sentiment de détresse ou de mal-être général, qui, dans une société persuadée que seules les choses permettent de résoudre les problèmes, conduit à l'abus de médicaments psychotropes, de somnifères, d'alcool, de tabac et de drogues.

Mais le plus dangereux de tous les effets est la rage, rage inconsciente, rage refoulée parce que le Moi se crispe pour ne pas la sentir, tant il en a peur, parce qu'il en pressent le potentiel de violence. La phrase «j'ai la haine», récurrente dans la bouche des jeunes, n'en est-elle pas une expression ?

On a longtemps lié la violence à la frustration. On sait aujourd'hui que l'être humain accepte facilement la frustration si on lui en explique le sens et s'il est traité avec la considération que mérite sa dignité fondamentale de personne autonome, que nul ne devrait traiter de haut. La violence est une réaction naturelle au mépris, même implicite, à une mise en infériorité. Or celle-ci est constante dans notre société. Si nous ne nous en rendons pas compte, c'est que nos psychismes ont organisé efficacement leurs défenses pour nous empêcher de la percevoir.

Les structurations dominant-dominé sont si multiformes qu'il serait impossible de les citer toutes. La communication linguistique internationale en offre un exemple peu remarqué. Le monde a adopté l'anglais passivement, sans le décider vraiment, sans faire le tour des options possibles ni réfléchir aux conséquences de ce choix. Or la maîtrise d'une langue implique l'insertion dans le cerveau de centaines de milliers de réflexes que nous renforçons chaque fois que nous parlons. S'exprimer dans une langue étrangère, sauf si nous l'employons tous les jours, c'est comme être contraint de se servir de sa main non dominante. On trouve moins facilement ses mots, on laisse tomber des nuances importantes pour se cantonner dans ce dont on est sûr, on fait des fautes qui nous rendent ridicules, ce qui fausse la relation. «Quand on parle une langue étrangère, on a l'air moins intelligent qu'on est», me disait naguère un collègue japonais.

L'arme de la langue

Le passage par l'anglais fait partie des violences qui ne disent pas leur nom. Il impose au non-natif l'adaptation à des centaines de milliers de contraintes aussi absurdes qu'arbitraires, dont le seul effet est de compliquer la communication. La structuration dominant-dominé est d'autant plus nette que l'anglophone de naissance est dispensé de tout effort. Il appartient à la caste supérieure et se comporte comme tel. Il juge normal que tout le monde parle sa langue. Or le langage est une arme, comme le savent tous les avocats, tous les politiciens.

L'infériorité linguistique est une infériorité grave. Toute négociation, toute discussion entre participants à la vie internationale sont des échanges viciés. Structurés entre fort et faible. Violents.

Qui dira que les événements du 11 septembre 2001 ne sont pas, pour une part, liés à cette violence jamais explicitée ? L'attaque des tours a représenté pour l'inconscient la castration d'un phallus arrogant, une affirmation d'être de la part de gens constamment rejetés dans le non-être. La planification de l'acte a eu beau nécessiter réalisme et maturité intellectuelle, les sentiments qui

l'ont motivé appartiennent aux couches les plus primitives de l'affectivité. Pour l'inconscient des musulmans et des Arabes, et d'une bonne partie des populations du Sud, le message lancé aux Américains a été clair : «Que le monde entier voie que vous n'êtes pas si mâles que ça !»

L'acte violent est une affirmation d'être, une façon de forcer celui qui se veut sourd à entendre un appel désespéré : «Je suis, j'existe, tenez compte de moi.» C'est le plus souvent sans le vouloir et sans s'en rendre compte que, ayant inconsciemment assumé une position dominante, on adopte une manière de communiquer qui transmet à l'autre un message annihilant : «Tu n'es rien, ta personne et ce à quoi elle s'identifie (ta culture, ta religion, ta terre) sont quantité négligeable, tes besoins réels et ce que tu ressens, cela ne m'intéresse pas.» En adoptant cette attitude, on accumule de la dynamite dans les psychismes. Il ne faut pas s'étonner si cela finit par exploser.

Un langage efficient

On peut considérer l'homme comme un animal en cours d'humanisation. Or ce qui distingue l'homme de l'animal, c'est la communication par le langage. Il peut s'en servir pour humilier, mépriser, détruire. Il peut en faire un refuge pour se protéger de l'étranger qui risque d'ébranler ses certitudes. Dieu merci, il peut aussi découvrir que l'attention au langage permet une relation partenaire-partenaire comportant d'immenses avantages. Cette relation passe par le respect, qui s'incarne dans la manière dont on formule ses phrases.

Au stade primitif où en est l'humanité, communiquer avec respect est encore rare. Mais cela progresse, à en juger par l'évolution des rapports entre Eglises, entre parents et enfants, entre syndicats et patronat, entre chefs et subordonnés dans bien des lieux de travail et entre de nombreux Etats, qui dialoguent réellement entre égaux. Il est triste que les Etats-Unis, où le respect mutuel des personnes est particulièrement répandu dans la vie quotidienne, soient, au niveau gouvernemental, l'un des pays qui aient le plus nettement opté pour le mode dominant-dominé.

On peut toujours rêver. Je rêve d'une époque où l'on profiterait de l'école de recrue ou d'un équivalent féminin pour enseigner les principes de l'art du respect, avec exercices pratiques sur l'impact psychologique des divers types de formulation. A terme, les couples et les familles en tireraient un bénéfice considérable et on peut penser que les acteurs de la vie économique se sentant mieux dans leur peau, le produit intérieur brut croîtrait dans une mesure bienvenue.

On travaille mieux et on est plus créatif quand on se sent respecté. Or bien des personnes manquent de respect, non par désir ou mauvaise volonté, mais faute d'avoir appris comment s'y prendre ou d'avoir compris quelles étaient les conséquences de telle ou telle façon de s'adresser à son interlocuteur.

Qu'il s'agisse des relations entre conjoints, parents et enfants, acteurs sociaux ou communautés ethniques, linguistiques ou religieuses, une communication partenaire-partenaire est toujours indiquée. L'Action de Carême parle de *s'écouter pour s'entendre.* Ne faudrait-il pas d'abord *écouter l'Autre pour le découvrir ?* Et reconnaître qu'il ne sert à rien d'écouter si l'on ne répond pas par le langage du respect et de la dignité.

Cl. P.

---

[1] Documents et matériel à commander à l'Action de Carême, rue Voltaire 7, CP 103, 1000 Lausanne 13, www.actiondecareme.ch et à Pain pour le prochain, av. de Grammont 9, 1007 Lausanne, www.ppp.ch.

Travail : nouvelles oppressions

par Marie ROMANENS,* Annecy-le-Vieux

Depuis une dizaine d'années environ, un discours nouveau se fait entendre dans les cabinets de «psy», celui d'une souffrance au travail due à l'excès de pression engendré par les exigences de rentabilité à court terme. Bien sûr, il existe encore des lieux où les travailleurs sont satisfaits de leur sort, où ils se sentent traités correctement. Cependant, force est de constater qu'une réalité collective perverse apparaît dans les milieux du travail, celle d'une certaine maltraitance. Ce qui a pour effet de provoquer chez les employés des troubles divers, physiques ou psychiques, et peut même, dans des cas extrêmes, aboutir à des gestes désespérés (actes de violence, suicides).

Dans l'article, intitulé *Le travail «sur le divan»,*[1] j'avais mis en évidence les changements apparus dans le monde professionnel sous l'effet de la montée en puissance des organismes financiers, et comment le surcroît de charge et l'insécurité grandissante, en raison de l'augmentation de la flexibilité, mettent le salarié en position de plus en plus difficile. Non pas que l'exploitation des hommes par les hommes soit une nouveauté - l'utilisation, selon une visée capitaliste, des ressources humaines dans le domaine de la production et des services remonte, pour ne parler que d'elle, à la fin du XIX^{e} siècle - mais la violence de certaines pratiques dont témoignent aujourd'hui nombre de salariés suscite un étonnement mêlé d'inquiétude.

Une question se pose, fondamentale, cruciale même pour notre époque. S'il est vrai qu'une recrudescence de l'oppression, sous des formes nouvelles, a lieu, pourquoi l'avons-nous permise ? Comment se fait-il que le phénomène d'exploitation humaine, qui semblait régresser grâce à la mise en place de mesures protectrices pour les travailleurs, regagne aujourd'hui autant de terrain ?

Certes, la maltraitance n'est plus aussi visible et grossière que dans les temps anciens. Les méthodes de persuasion, pour obtenir des personnes ce qu'on désire qu'elles fassent, sont devenues beaucoup plus subtiles, plus insaisissables ; elles se font même trompeuses afin d'obtenir leur adhésion à leur insu.

Les nouvelles entreprises qui fonctionnent sur le mode du réseau en appellent à l'implication, à la mobilité et à la créativité de leurs collaborateurs. A première vue, il apparaît que les besoins d'autonomie et d'investissement de ces derniers sont ainsi davantage pris en compte, ce qui constitue

---

* Marie Romanens est psychanalyste et auteur d'ouvrages psychanalytiques, notamment de *Maltraitance au travail, les effets pervers du harcèlement financier,* à paraître aux éditions Desclée de Brouwer. Elle présente ici la thèse développée dans cet ouvrage.

un réel progrès. Toutefois, en raison de la pression exercée par la finance, ces belles intentions sont souvent détournées de leur but. Sous couvert de faire le bonheur des salariés, une oppression nouvelle s'exerce à travers l'exigence implicite de se donner corps et âme au travail. Alors que dans cette démarche de participation accrue la dimension du sujet est apparemment valorisée, en réalité, un nouveau contrôle, intériorisé cette fois, a lieu, qui entraîne un coût psychologique important.

La demande d'une plus grande adaptabilité des individus aux nécessités d'une concurrence acharnée apparaît comme une nouvelle forme de domination, une nouvelle manière d'embrigader et de réduire l'autre à l'état d'objet utilitaire.

Perversion collective

Tout un discours semble avoir été élaboré pour favoriser un tel conditionnement. Un discours qui parle de la nécessaire implication en temps de guerre économique, qui prône les valeurs de courage, de ténacité et d'endurance, qui loue la capacité de se mobiliser et le goût de l'initiative, qui magnifie le dépassement de soi, la recherche de perfection et la prise de risque. Un discours, en somme, qui joue sur certains ressorts puissants de la psyché : le besoin de se sentir relié aux autres et le désir narcissique de se sentir reconnu et valorisé.

Dans le contexte de cette recherche de la plus grande performance possible, les changements qui se produisent dans le milieu du travail s'accompagnent souvent d'un accroissement des comportements manipulateurs, calculateurs et sans scrupules. Ils sont à l'origine de l'apparition d'une nouvelle race de «petits chefs» et d'une détérioration des relations entre les différents partenaires qui, au pire, peut aller jusqu'au «harcèlement moral». Une tendance de plus en plus grande à la perversion se fait jour. Elle autorise celui qui consent à une telle déviance à se jouer des règles établies pour le bien de tous, afin de ne privilégier que les seuls intérêts à court terme de l'entreprise et, à travers eux, les siens propres.

Constater qu'une pression néfaste s'exerce par le fait de la domination de la logique financière sur les travailleurs et qu'elle engendre de drôles de méthodes amène à penser qu'un processus pervers est à l'œuvre sur le plan collectif. Le thème de la perversion a été de plus en plus débattu ces dernières années. Il a même fait l'objet d'une publication pour grand public avec la sortie du livre de Marie-France Hirigoyen, *Le harcèlement moral*.[2] On peut se demander si un lien n'existerait pas entre ce nouvel intérêt pour le sujet, même s'il est traité la plupart du temps au seul niveau individuel, et un phénomène qui aurait cours actuellement au niveau de la société tout entière et qui semblerait relever de cette même pathologie.

Tous les êtres gardent en eux, profondément inscrite, une phase primitive de leur développement psychique, celle de la toute-puissance inconditionnelle du nourrisson, quand il se vit comme le centre du monde ; phase d'unisson première avec la mère où le manque ne trouve pas encore sa place, où la notion de l'autre ne peut encore s'envisager. Chez les personnes atteintes de perversion, la perte progressive de ces prérogatives infantiles n'a pu se faire et la démesure des pulsions ne trouve pas de barrières suffisantes. Le déni des limites, la négation de la séparation qui empêche d'admettre la réalité d'autrui et, par conséquent de respecter sa différence, restent prédominants.

Ce sont des tendances de cet ordre qui sont à l'œuvre quand la confusion entre les intérêts de l'entreprise et ceux des salariés se trouve encouragée. Certes, ces pôles vont souvent de paire étant donné le lien qui unit les deux partenaires : la réussite du travailleur a partie liée avec celle de

son organisme employeur et, inversement, les performances ou les déboires de l'entreprise retentissent positivement ou négativement sur son personnel. Mais on ne peut rendre ces intérêts parfaitement identiques et rechercher une totale cohérence entre eux sans gommer la différence inéluctable qu'ils présentent.

Lorsque le combat de l'entreprise devient, par un discours séducteur, celui que le salarié doit entièrement prendre à son compte et que ce dernier se laisse convaincre qu'il trouvera assurément reconnaissance, accomplissement et réussite en se donnant à fond à cette cause, la dérive perverse s'exerce par cette annulation des conflits, par cette illusion d'unité parfaite entretenue de part et d'autre.

L'expérience clinique a permis de saisir à quel point les personnalités dites perverses manquaient d'un sentiment d'identité suffisamment fort. Ce sont des individus vides à l'intérieur et qui s'efforcent, par tous les moyens, d'échapper à leur malaise profond. Ils fuient sans cesse dans l'agir la dangereuse confrontation avec leur béance interne. Seule possibilité pour s'en sortir : vampiriser autrui, se nourrir de sa substance, de sa vie même et, «si c'est impossible, la détruire pour qu'il n'y ait de vie nulle part.»[3]

Dérèglement social

Il n'y a pas d'illusion à avoir. Tout homme et toute femme est soumis à la vocation perverse, car cette inclination s'origine, en chacun, dans les phases précoces de la construction du psychisme, quand se déploient des sentiments d'omnipotence. La plupart des personnes, toutefois, se contentent seulement de quelques fantasmes ou, tout au plus, de quelques tendances quand elles se trouvent en période de fragilisation psychologique. Mais les comportements pervers peuvent augmenter de manière conséquente quand le contexte social s'y prête.

Les mesures de dérégulation qui ont facilité la montée en puissance des finances et une mondialisation faite de manière anarchique et débridée, donc sans règles suffisantes pour canaliser son processus, sont à l'origine d'une sorte de laisser-faire général. Le néo-libéralisme affirme que le tout-marché est forcément bénéfique et qu'il n'est pas besoin de s'occuper de sa régulation car elle se fera automatiquement. Cette croyance naïve et illusoire évite de se confronter à la loi fondamentale qui affirme que nous sommes tous liés et que, par conséquent, chaque personne a une responsabilité vis-à-vis d'autrui. Au contraire même, elle est à l'origine d'une guerre économique où chacun devient l'ennemi de chacun et doit, pour survivre, utiliser tous les moyens à sa disposition, même des moyens illicites. La fin justifierait les moyens.

Un tel climat favorise la mégalomanie et les comportements pervers par une trop grande ignorance de l'obligation ontologique en laquelle se trouvent les êtres humains de tenir compte des uns et des autres. Du coup, chacun est incité à régresser à des niveaux de développement psychique où les enjeux d'omnipotence prédominent, et puisque les règles du champ social sont plus lâches, les personnes à tendance perverse peuvent aisément croire que tout leur est permis.

Toujours à l'aise dans des situations où il est question de rapport de pouvoir, elles vont trouver l'espace nécessaire pour exercer leurs manœuvres. Leurs besoins narcissiques les poussent à grimper les échelons en n'hésitant pas à faire à ceux qui risqueraient d'entraver leur chemin autant de croche-pieds qu'il s'avère nécessaire. Comme elles sont évaluées souvent en fonction de critères de rentabilité et non sur leurs qualités humaines de dirigeants, comme les moyens de contrôles devien-

nent de plus en plus performants et que la solidarité entre les salariés a tendance à disparaître, il leur est plus facile, dans de telles conditions, de devenir de petits despotes.

Incertitudes et autoritarisme

Il y a plus. Le simple fait de l'augmentation de l'insécurité au travail suscite une angoisse telle qu'elle peut conduire certains dirigeants, *a priori* pas plus tyranniques ou retors que d'autres, à reporter leur stress sur leurs collaborateurs. Ils le feront d'autant plus aisément que leur formation a été surtout technique et qu'elle a négligé la préparation à l'animation d'équipe. Même s'ils gardent un certain sens moral, ils en viennent, à un moment ou un autre, à exercer des contraintes excessives en employant de manière plus ou moins directe la menace, et à commettre nombre d'injustices et d'actes malveillants, sans compter les infractions au code du travail

«Soumis à de nouvelles pressions, écrit Julie Joly, le petit chef des temps modernes est lancé dans une course à la rentabilité à laquelle il n'est généralement pas préparé. Inquiet pour son avenir, frustré de se sentir dépassé par les évènements, il s'accroche à ce qui lui reste de pouvoir et d'autorité… Tous font payer à leurs victimes leurs propres incertitudes.»[4]

Cette situation cependant ne peut exister que parce que tout le monde y participe. L'angoisse de se retrouver au chômage ou de mettre en péril son plan de carrière fait taire les langues et rentrer les poings dans les poches. L'accommodement à ces maltraitances et une sorte de résignation des uns et des autres vis-à-vis du malheur social empêchent l'existence et le développement d'un véritable contre-pouvoir.

«Depuis 1980, avance le psychanalyste Christophe Dejours, ce n'est pas seulement le taux de chômage qui a changé, ce serait toute la société qui se serait transformée qualitativement, au point de ne plus avoir les mêmes réactions que naguère.»[5]

Le salarié, par nécessité économique, mais aussi par besoin de reconnaissance, est susceptible de devenir, sans s'en rendre compte, complice du système. Parce qu'il idéalise le cadre dans lequel il travaille et la fonction qu'il a investie en son sein, il peut manquer de recul et perdre ses capacités de discernement et son sens critique. En fait, cette idéalisation lui sert : elle lui permet de construire une image favorable de lui-même. A travers la puissance de l'entreprise, il peut goûter à un certain pouvoir sur les choses et renforcer ainsi le sentiment de sa propre valeur. Il accepte donc souvent de se laisser séduire. Il s'aveugle sur les phénomènes pervers à l'œuvre, il reste sourd aux mensonges qui infiltrent les discours. Dans cette situation en partie illusoire, il trouvera son compte… jusqu'au moment douloureux du réveil.

On en arrive donc au constat suivant : en haut, au niveau des instances décisionnelles, s'affiche une défaillance des règles politiques qui pourraient limiter les excès du libéralisme ; en bas, au niveau des salariés, l'insécurité grandissante engendre un affaiblissement de la mobilisation collective. En conséquence de quoi, la place est libre et ce qui devrait ne rester qu'un jeu concurrentiel au niveau économique peut tourner à la véritable guerre fratricide. Une guerre qui ne s'affiche pas, mais au cours de laquelle les mécanismes pervers sont particulièrement sollicités et engendrent ainsi une maltraitance de plus en plus grande.

M. R.

---

1 **choisir** n° 505, janvier 2002, pp. 21-24.

2 Syros, 1998.

3 *Idem.*, p. 130.

4 *Le retour des petits chefs*, in *L'Express*, n° 2577, Paris 23-29 novembre 2000.

5 *Souffrance en France*, Seuil, Paris 1998, p. 23.

Chère santé

par Anne DURRER,* Berne

La Suisse détient l'un des systèmes de santé les plus performants du monde, mais aussi des plus coûteux. Pourquoi ces dernières années ont-elles été marquées par des hausses successives des dépenses de la santé ? Comment juguler ce phénomène sans prendre le risque d'une médecine à deux vitesses ? Derrière la question des coûts se profile celle, plus fondamentale, des valeurs individuelles et communautaires soutenues par notre société.

«La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.» Cette définition pluraliste de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) confère à la santé une dimension personnelle, car l'individu, et non un tiers, en est l'interprète ; elle dépasse la simple approche mécaniste qui traiterait l'être humain comme un ensemble de pièces détachées réparables à souhait ; elle souligne la responsabilité de la société (dimension sociale) et de chacun et chacune (dimension individuelle et communautaire).

Cette vision entretient - dans nos pays industrialisés - l'utopie de la santé parfaite, accessible à tous, en toute mesure, véritable bien de consommation ; car la santé est aussi un marché avec une offre et une demande, parfois irréaliste.

La Suisse possède «le système de santé notoirement le plus compliqué des pays de l'OCDE»[1] de par l'interdépendance de tous les acteurs impliqués, l'éparpillement des compétences entre cantons et Confédération, la multitude des lois sanitaires et des planifications hospitalières, le manque de coordination entre les cantons, etc. Le pays a consacré en 1998 10,4 % de son produit intérieur brut (PIB) aux dépenses de la santé, se classant ainsi en deuxième position des pays de l'OCDE, derrière les Etats-Unis (12,9 % du PIB) et devant l'Allemagne (9,3 %). Notre système de santé est certes parmi les plus coûteux, mais il est aussi parmi les plus performants.[2] Lors d'une enquête auprès de 1 000 citoyennes et citoyens suisses, 77 % ont déclaré être en bonne, voire très bonne santé.[3]

Un souci dominant

Cette perception est de plus en plus influencée par la situation socio-économique de la personne. La santé est une préoccupation existentielle des Suisses qui la citent régulièrement depuis plusieurs années parmi leurs trois soucis prédominants.[4] Le système de santé représente aussi une branche économique florissante générant quelque 300 000 emplois en Suisse.[5]

Reste, qu'entre 1990 et 2000, les coûts de la santé ont augmenté annuellement de 4,8 % en moyenne, alors que le PIB enre-

*Anne Durrer est secrétaire de la Commission nationale Justice et Paix.

gistrait une croissance moyenne de 2,5 % par an ; et les dépenses annuelles par personne ont passé de 4020 francs à 6010 francs en moyenne.

Cette hausse des coûts de la santé est imputable à de très nombreux facteurs :

Comment rationaliser le système ?

- la population suisse vieillit : l'âge représente un facteur de risque pour de nombreuses maladies dégénératives (cancers, démences) et la personne âgée est souvent atteinte de multiples pathologies chroniques ; les dépenses sont globalement plus élevées lors des deux dernières années de vie ;
- la perception de la maladie évolue et de nouveaux problèmes - gagnant en visibilité - sont médicalisés (harcèlement psychologique au travail qui coûterait des millions, dépressions et troubles psychosomatiques toujours plus fréquents, etc.) ;
- les possibilités de traitement et surtout de diagnostic ne cessent de s'élargir ; il devient possible de détecter une prédisposition à une maladie qui ne se manifestera peut-être jamais et pour laquelle il n'existe pas toujours de traitement ou de méthode de prévention efficace ; ce décalage entre possibilités diagnostiques et possibilités thérapeutiques soulève des questions éthiques épineuses ; les personnes concernées auront de plus en plus besoin de conseils spécifiques ;
- savoir que l'on bénéficie d'une assurance, qui plus est d'une assurance qui représente une charge de plus en plus importante dans le budget des ménages, contribue à nous renforcer dans une attitude de consommation de prestations médicales malgré les freins que représentent franchise et participation aux frais ;
- tant le secteur des soins ambulatoires que le secteur hospitalier souffrent de surcapacités. Tout le monde s'accorde à dire que nous formons trop de médecins, mais de nombreux hôpitaux ne fonctionnent que grâce au personnel étranger et les médecins hospitaliers travaillent plus de 60 heures par semaine. On manque de spécialistes dans certains domaines ou certaines régions et également d'infirmières ;
- la nature et le nombre de prestations de santé sont déterminés par ceux qui les fournissent (les économistes parlent de «demande induite par l'offre»). Médecins et hôpitaux sont par ailleurs soumis à de nombreuses pressions (marketing agressif des firmes pharmaceutiques, exigences démesurées des patients souvent de mieux en mieux informés, concurrence entre institutions, tourisme médical) ;
- la valeur que nous attribuons à la santé n'est pas proportionnelle aux coûts engendrés. D'où un manque de cohérence entre les attentes du patient ou de la patiente potentielle que nous sommes et notre «frustration» de payeur de primes ;

• la santé est devenue un droit ; la société tolère de moins en moins les imperfections (sans parler des handicaps) et exige des êtres toujours plus performants.

Adoptée par le peuple en décembre 1994 et entrée en vigueur en 1996, la Loi sur l'assurance maladie (LAMal) avait pour objectif d'assurer à chacun une prise en charge médicale de qualité, indépendamment de l'âge ou des moyens financiers. Objectif atteint : la loi a institutionnalisé la solidarité entre générations, entre hommes et femmes, entre malades et bien-portants. La proposition d'introduire des primes plus élevées pour les personnes de 50 ans et plus compromettrait cet acquis.

Le coût de la solidarité

La solidarité, la qualité et la grande facilité d'accès aux prestations génèrent une charge financière de plus en plus lourde, en particulier pour les familles. En comparaison européenne, la Suisse se caractérise par une participation faible de l'Etat aux coûts de la santé : les deux tiers des 43 milliards dépensés en l'an 2000 ont été à la charge des ménages/des patients par le biais des primes d'assurance, de la participation aux frais (10 % des dépenses ambulatoires), des franchises ou pour des prestations non couvertes par l'assurance maladie (frais dentaires, automédication, etc.).

Le système de prime d'assurance maladie par tête est peu social, la prime étant la même, quel que soit le revenu du ménage ; la réduction de prime, par le choix d'une franchise élevée, n'est pas adaptée aux revenus modestes. En mai 2003, le souverain sera appelé à se prononcer sur une initiative qui demande que la moitié des coûts de santé couverts par les primes (17 milliards en 1999) soit financée par la TVA et que les primes soient calculées sur la base du revenu fiscal et de la fortune.[6]

La LAMal introduisait pour la première fois la notion d'économicité ou de raisonnement en terme de coût-efficacité. Des prestations de santé efficaces, mais selon quels critères et pour qui ? La notion d'efficacité est très difficile à définir en clinique et à évaluer pour un patient donné. La réflexion sur les coûts de la santé ne devrait pas s'arrêter aux seuls aspects économiques. Quels sont les besoins et les attentes d'une société comme la nôtre ? Quels domaines prioritaires bénéficieront d'un financement public en conséquence : santé, formation, routes, recherche, politique familiale, défense ?

Un rationnement des soins, s'il s'avérait inévitable, doit impérativement faire l'objet d'une discussion publique. Il faudrait d'abord avoir épuisé toutes les possibilités de rationalisation du système :

• planification nationale de la médecine de pointe sous l'égide de la Confédération, un élément de la 2e révision de la LAMal lancée il y a cinq ans et qui a été balayée par le Conseil national lors de la session d'hiver 2002 ;

• création en 2001 de l'Observatoire de la santé, qui fournira les données statistiques indispensables pour piloter le système ;

• développement de filières cliniques (schémas de prise en charge, médecine basée sur des données probantes), du Managed Care[7] et de modèles d'assurance maladie novateurs.[8] Le potentiel d'économie de ces formes d'assurance serait par ailleurs surestimé, selon certains experts ;

• planification supra-cantonale des capacités hospitalières ;

• élimination du gaspillage : une part non négligeable des médicaments prescrits n'est pas consommée ;

• le libre choix du médecin est-il un droit absolu ?

Pour rationaliser, il faut avoir déterminé les objectifs à atteindre, ce qui amène à établir des priorités pour la répartition des ressources. Ces priorités devraient faire l'objet d'une consultation, car elles nous

concernent directement : faut-il investir pour la médecine aiguë ou pour les soins à domicile et les soins palliatifs ? est-il juste de n'accorder qu'un pourcentage dérisoire des dépenses à la prévention ? de valoriser une médecine technique ? de mettre un frein à la solidarité entre générations ?

Responsabilité individuelle

J'ai mentionné la médicalisation de phénomènes naturels (vieillissement, ménopause, naissance, etc.), nos attentes parfois irréalistes et une confiance presque illimitée dans les possibilités techniques comme facteurs de coûts ; la responsabilité de chacune et chacun est donc engagée. Sommes-nous prêts à remettre en question notre mode de vie, concrètement - et à titre d'illustration - à perdre du poids ou à augmenter durablement notre activité physique plutôt que de recourir à un médicament ? Sommes-nous disposés à nous déplacer pour un traitement nécessitant des infrastructures qui ne seraient plus disponibles tout près de chez nous ? Est-il juste de tenter tout ce qui est techniquement possible ou devrions-nous renoncer volontairement à certains traitements ou examens ?

La réponse à une telle question ne peut qu'être le fruit d'une réflexion sur nos limites et notre finitude. Sur quelles valeurs pouvons-nous nous appuyer pour mener à bien une telle réflexion ?

A suivre la discussion politique, il apparaît clairement qu'il n'y a pas de panacée à l'augmentation des coûts de santé ; l'impact de chaque réforme est difficilement prévisible. Chacun (consommateurs, professionnels de la santé, institutions, régions et cantons) campe sur ses privilèges. Les adeptes de la libéralisation, en particulier des relations entre médecins et assureurs (suppression de l'obligation de contracter), s'affrontent aux partisans de la planification étatique ou aux chantres d'un amaigrissement drastique du catalogue des prestations remboursées par l'assurance maladie, ouvrant grande la porte à une médecine à deux vitesses.

La discussion se limite actuellement au factuel, au financement de la santé. Malgré l'excellente qualité de la médecine en Suisse, le mal-être ne cesse de croître. Pourquoi la demande en soins est-elle si forte ? L'explication économique que l'offre stimule la demande paraît un peu simpliste. Le mode de fonctionnement de notre société ne serait-il pas aussi en cause ?

La médecine continuera à progresser ; personne n'est prêt à renoncer à notre système de santé. Nous n'échapperons donc pas à la question de savoir quelle part de notre revenu, individuel et collectif, nous sommes disposés à investir dans ce domaine. Un point fait l'unanimité : notre chère santé continuera à nous coûter cher.

A. D.

---

1 Selon la direction du projet Politique nationale de la santé, www.santenationale.ch.

2 **OMS**, *Rapport sur la santé dans le monde, 2000*.

3 *Gesundheitsmonitor,* de l'institut de sondage GfS, août 2002.

4 *Sorgenbarometer* (baromètre des préoccupations) de l'institut de sondage GfS.

5 Soit 10 % du total des emplois en 1998, *Economic Briefing* n° 30, Credit Suisse, juillet 2002.

6 Initiative *La santé à un prix abordabl*e, www.gesundheit-sante.ch.

7 Système de gestion rigoureuse de la délivrance des soins médicaux pour réduire ou contenir leur coût.

8 Par exemple le HMO, (*Health Maintenance Organization*), sorte de cabinet médical de groupe qui bénéficie d'un budget global ; très populaires aux Etats-Unis, les HMO ont de la peine à s'imposer en Suisse, peut-être parce que le choix du médecin y est restreint.

Pour le nucléaire

Votre «Info» intitulée *Suisse, le risque nucléaire* a retenu mon attention et m'a irrité, car vous n'y présentez qu'une source nettement «antinucléaire» alors que, pour une information plus objective - devoir obligé d'une revue de réflexion - sur ce thème, vous auriez dû aussi mentionner, par exemple, l'ASPEA, l'Association suisse pour l'énergie atomique (voir son site : http://www.aspea.ch) auprès de laquelle vous auriez évidemment trouvé un argumentaire exactement à l'opposé de celui invoqué par le mouvement Sortir du nucléaire. (…) La question nucléaire peut et doit être débattue, mais dans un contexte plus vaste de durabilité et d'éthique. Je précise que j'écris ici à titre personnel, bien que travaillant à l'Office fédéral de l'énergie et m'occupant de recherche en matière d'énergie. Passons en revue quelques-uns des thèmes mis en évidence. Déchets radioactifs : il n'y a aucune *exportation* définitive de déchets hautement radioactifs, mais seulement un envoi temporaire, dûment autorisé et contrôlé, des éléments de combustibles nucléaires irradiés vers l'étranger. Ces éléments sont transportés en toute sécurité et livrés contractuellement, et avec l'aval des autorités de surveillance (et d'octroi de permis de transport) suisses et étrangères, pour un retraitement aux deux usines de La Hague (FR) et de Sellafield (UK), et cela par les centrales suisses elles-mêmes (et non pas par «la Confédération») pour y être retraités. C'est-à-dire que les barreaux - contenant principalement de l'uranium ainsi que des produits de fission et des produits de transmutation (plutonium et autres transuraniens, qui sont tous encore d'importantes sources potentielles d'énergie, rappelons-le) - y sont ouverts et traités chimiquement pour séparer ces divers composants. Le but est de récupérer le plutonium et l'uranium et de vitrifier les produits de fission. Le tout, y compris les produits de fission, est ou sera repris en Suisse intégralement. D'ailleurs, plusieurs transports de tous ces produits, de retour en Suisse, ont déjà eu lieu ! Les contrats de livraison pour retraitement le spécifient explicitement. Cela, il aurait été juste de le dire...

Ces usines ne polluent pas l'environnement. Il suffit de lire les enquêtes des autorités de surveillance de France pour s'en convaincre. Il y a eu des campagnes, qu'il faut qualifier de désinformations, organisées par des mouvements «antinucléaires» qui ont procédé à des analyses radio chimiques et épidémiologiques dont la garantie d'objectivité n'a jamais pu être apportée et dont les résultats, espérés par eux, ont été, par coïncidence, exactement en faveur de leurs thèses et, bien entendu, en contradiction avec les analyses officielles et homologuées des autorités en charge de la surveillance de la radioactivité. Ce que les analyses officielles ont montré, par exemple, dans le nord Cotentin, c'est un très faible «marquage» de l'environnement, ce qui n'a rien à voir avec une pollution quelconque. Ces campagnes de diffamation ont toujours eu pour but de simplement déconsidérer le nucléaire et d'empêcher par là de donner la démonstration de la possibilité de «refermer le cycle du combustible nucléaire» ; ce qui ouvrirait la voie à la durabilité de l'énergie nucléaire... Il faut rappeler que les analyses officielles des autorités sanitaires et de surveillance n'ont jamais trouvé d'élévation statistiquement significative des taux de leucémie ou de cancers ni au voisinage de ces usines de retraitement ni à celui des centrales nucléaires, et cela contrairement aux affirmations *a priori* des divers mouvements «antinucléaires».

Mühleberg : cette centrale a été reconnue au niveau international pour avoir été parmi celles avec la plus longue fonctionnalité sans incidents... Je cite le rapport de l'AIEA que vous men-

tionnez : «The material condition of the plant is outstanding even though it has 28 years of operation. There is a long history of good performance in Mühleberg…» C'est donc le contraire de ce que vous écrivez. (…) Mühleberg, tout comme les autres centrales suisses, est pourvue de systèmes de sécurité, de contrôle et de commande redondants en cas d'incidents graves. (Voir le site http://www.bkw.ch/_french/energiequellen/fs_energiequellen_fr.htm). (…) Toutes les centrales suisses sont soumises à la surveillance de la DSN, la Division principale de la sûreté des centrales nucléaires, sise à Villigen, qui les inspecte toutes de façon suivie. (Voir son site http://www.hsk.psi.ch et consulter les communiqués de presse du 30 août et du 18 décembre 2002 concernant précisément la centrale de Mühleberg). (…)

Secousse tellurique [ou phénomène sismique !] : vous citez prudemment entre guillemets la dernière phrase concernant le rapport de l'AIEA. C'est bien une citation du mouvement Sortir du nucléaire et non pas une citation de l'AIEA ! Ce rapport fait suite à une deuxième visite des experts internationaux et se veut être un encouragement à poursuivre une amélioration toujours plus poussée de la recherche de sécurité. Il n'est nullement un jugement sur un état des choses ! Voici du reste, en anglais la phrase originale du rapport (p. 2) : «The plant management should continue to maintain safety objectives as the highest priority, being prudent in the future not to shift goals and priorities to economics.» Vous jugerez vous-mêmes que la citation que vous avez faites ne reflète nullement le texte original ni son esprit ! Dans aucune partie du rapport il n'est dit que le personnel soit mal formé, au contraire (p. 11) : «Plant personal have an excellent sense of teamwork, which contributes to the safe operation of the plant...» Enfin, le comité de Sortir du nucléaire aurait dû remarquer cette phrase (dans l'introduction) : «To infer judgments that were not intended would be a misinterpretation of this report.» (…)

Quant aux fissures de la «jupe» du réacteur de la centrale de Mühleberg, mesurées et suivies dans le temps, elles existent (ce n'est pas un fait caché), provoquées par le vieillissement naturel des matériaux ; mais elles sont sous contrôle permanent et n'ont pas été jugées comme un risque par la Division principale de la sûreté des centrales nucléaires (DSN). (Voir encore une fois les communiqués de presse de cette DSN concernant la centrale de Mühleberg, en particulier celui publié en janvier à l'issue du réexamen périodique de la sécurité de la centrale nucléaire de Mühleberg). Je cite : «La DSN conclut donc qu'un très important dispositif de sécurité est en place dans la centrale nucléaire de Mühleberg, que l'installation a fonctionné de manière fiable au cours des 10 dernières années et que les conditions d'une exploitation ultérieure sûre sont remplies.» En Suisse, cette DSN retirerait immédiatement son droit d'exploitation à une centrale qui ne remplirait pas les très hautes exigences en matière de sûreté de fonctionnement. Même au vu des fissures existantes sur la «jupe» de radioprotection qui est située dans la cuve du réacteur, la DSN n'a pas mis en cause à aucun moment la sûreté de Mühleberg. C'est pourquoi le Conseil fédéral et le Parlement ont fixé dans le projet de loi sur l'énergie nucléaire que l'exploitation des centrales nucléaires ne sera pas limitée à une durée arbitraire (de 30 ou 40 ans ...), mais sera autorisée aussi longtemps que leur sûreté de fonctionnement sera reconnue.

Christophe de Reyff, Pensier

La lettre de ce lecteur peut être consultée dans son intégralité sur notre site www**.choisir**.ch, notamment les passages qui concernent les déchets faiblement et moyennement radioactifs à stocker en Suisse, Tchernobyl et les risques sismiques.

Le désert et l'océan

par Guy-Th. BEDOUELLE o.p., Fribourg

En attendant le bonheur d'Abderrahmane Sissako

Qu'est-ce qu'une œuvre ? Quel que soit le support littéraire, pictural ou cinématographique, elle ne naît pas d'idées nouvelles ou d'un message inédit, mais plutôt d'un ton, d'une petite musique qu'on n'avait jamais entendue et qui porte le sceau de son auteur ou de sa culture. Dans le cinéma africain, jaillit parfois, à partir de la modestie des moyens ou plutôt à travers elle, une œuvre.

C'est le cas du film, énigmatique et beau, d'Abderrahmane Sissako, réalisateur de père malien et de mère mauritanienne, ayant fait son apprentissage du cinéma à Moscou, qui s'appelle, de façon tout aussi sérieuse qu'ironique, *En attendant le bonheur.*

Sans doute rempli de réminiscences autobiographiques, le film se situe en Mauritanie, dans un port situé au nord du pays, Nouadhibou, ancien Port-Etienne, tout proche du Sahara espagnol. Un jeune homme, qui vient du Mali, passe quelques jours chez sa mère, étranger à la langue, dans l'attente d'un dé-

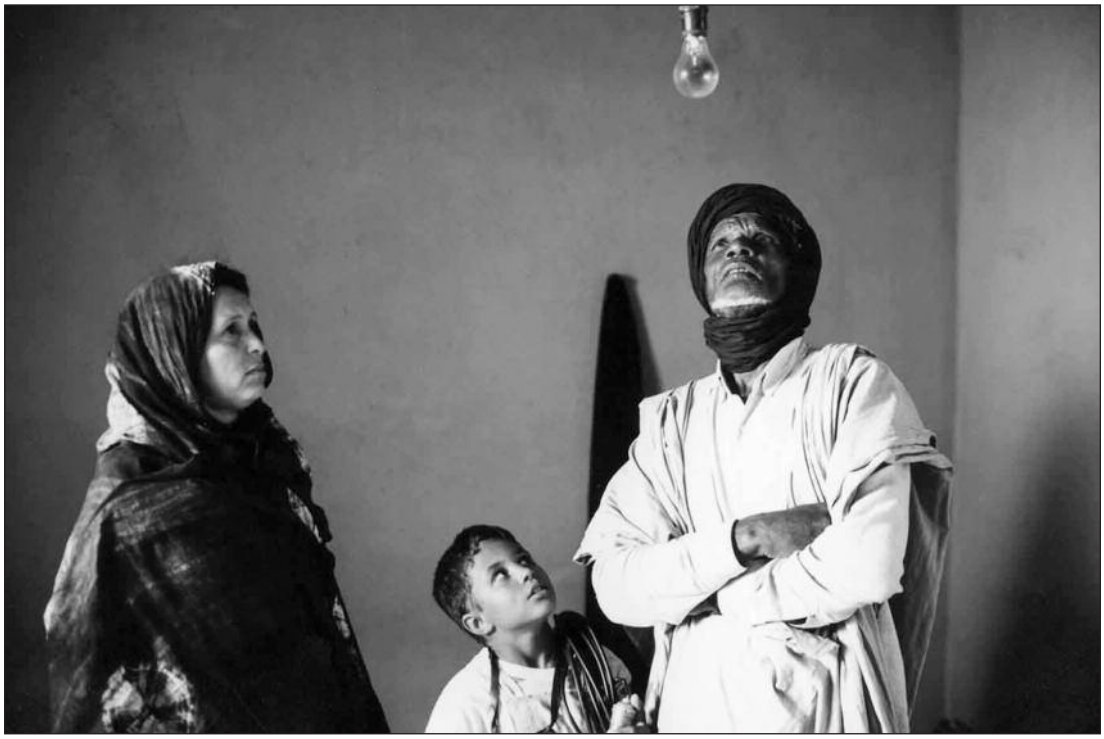

La patience érigée en art.

part pour l'Europe. Sous son regard et sous le nôtre, évoluent des êtres, hommes, femmes, enfants. La plupart attendent sans impatience, sans révolte, et même parfois avec un sens ludique et jubilatoire.

Il y a l'apprentissage, successivement ou même à la fois douloureux et heureux, où la patience est synonyme de progrès. Celui de la petite fille à la voix troublante qui apprend son métier de chanteuse traditionnelle auprès d'une griotte, à la fois poétesse, musicienne, en relation avec le surnaturel. Celui du petit garçon, Khatra, lutin ingénieux et indocile, aide à tout faire de l'électricien qui, lui-même, attend que la lumière vienne, car l'électricité en cette ville est bien capricieuse. Sans hâte mais sans fatalisme, ils iront à des centaines de mètres brancher le fil conducteur. La transmission du savoir, qui prend le temps qu'il faut, devient découverte de l'existence avec ses aléas mais aussi ses joies et ses récompenses. Khatra ne rêve que d'avoir une salopette à sa taille au lieu de ce boubou qui s'envole au vent : il finira par la trouver et se la procurer.

La musique des gestes

Il y a l'attente des femmes, pour reprendre un titre bergmanien, avec le processus de séduction qui n'exclut pas les moqueries contre ce pauvre Abdallah qui apprend difficilement la langue du pays et que le petit apprenti électricien a induit en erreur pour la plus grande joie des jeunes filles. Les hommes aussi patientent, regardent passer les femmes avec leurs bruits de tissu et de sandales ; ils se livrent à des jeux dont le sens, peut-être secrètement érotique, nous échappe. Un Chinois, sinon improbable du moins inattendu en ce lieu, veut séduire la belle Nana par la vertu d'une chanson en karaoké…

Les gestes, chercher de l'eau, faire à manger, balayer, nettoyer, indéfiniment remettre à sa place le papier qui tombe dans le taxi collectif, donnent un rythme que scandent les vagues de l'océan ou les envolées de sable du désert. De cet endroit qui ne doit rien au folklore villageois et aux farces et attrapes de certains films africains, touché au contraire (au sens d'abîmé) par la société industrielle qui a laissé ses épaves qu'on voit flotter dans le port, lieu à la fois vierge et déjà délabré, le cinéaste révèle l'aspect contemplatif.

C'est bien cela qui fait contraste avec notre culture occidentale, délicieusement moquée par l'irruption, sur la télévision à l'image hésitante, d'une vieille émission des *Chiffres et des lettres,* où le savoir, au lieu d'être plaisir tranquille et jouissance paisible, devient un jeu peut-être, mais aussi compétition et source de gain.

Il y a bien des choses dans ce film où rien ne se passe. Selon les personnages, elles sont tristes pour ceux qui veulent partir, marquées de résignation pour ceux qui, comme Nana, sont revenus de l'autre côté de la mer, pleines d'espérance pour les enfants dont rien n'entame la vitalité. L'océan rejette un corps, comme si le continent d'en face n'en avait pas voulu, mais, de l'autre côté, le désert empêche la communication avec l'autre Afrique. Exil de l'entre-deux, vécu par certains dans le pressentiment d'un monde idéalisé, dont on se doute pourtant qu'il ne partage pas. La mère d'Abdallah aimerait qu'il revête le costume traditionnel, mais, à ce qui lui donnerait une noble apparence, il préfère chemise et pantalon qui l'enserrent et révèlent sa maigreur.

Nous sommes pauvres mais nous avons autre chose. C'était déjà le message ironique et un peu désabusé du précédent film de Sissako, *La vie sur la terre*, qui, tourné en 1998, se déroulait le 31 décembre 1999 dans un village du Mali. Nous attendons, mais cette attente nous permet de voir ce qui compte, de rire et de pleurer, et, paradoxalement, de vivre dans l'instant et de lui trouver du goût, car attendre c'est aussi espérer.

G.-Th. B.

Les artistes espagnols

par Geneviève NEVEJAN, Paris

De Picasso à Barceló, Fondation Pierre Gianadda*

Plus que d'art espagnol, il serait plus juste de parler d'hispanisme ou d'hispanité au regard de l'exposition *De Picasso à Barceló*, tant les artistes de la Péninsule ont opté pour l'exil. Aucun, il est vrai, ne s'est véritablement départi de sa culture d'origine dont on retrouve les constantes, enrichies d'autres apports puisés au-delà des frontières pyrénéennes. C'est à cette hispanité que la Fondation Gianadda s'attache en présentant ces artistes qu'on dit espagnols, bien qu'ils se soient exprimés pour la plupart en dehors de leur terre natale.

De Picasso à Miró, beaucoup d'artistes opteront durant la première moitié du XX^{e} siècle pour l'exil, non seulement pour des raisons politiques, mais également à la faveur du contexte parisien ouvert à la modernité. Curieusement, la fin du franquisme n'enrayera guère ce nomadisme, auquel participe la jeune génération de Barceló à Sicilia et Juan Muñoz.

De cette dispersion entre Paris, au début du siècle, et Milan, Londres et le Mali aujourd'hui, résulte à l'évidence une disparité esthétique. Celle-ci pourrait apparaître contraire à toute idée de regroupement à laquelle María Antonia de Castro, commissaire de l'exposition, oppose pourtant unité et cohérence.

Le premier signe de reconnaissance de l'hispanité pourrait se situer dans cette volonté de modernité qui amène ces artistes à quitter l'Espagne pour «Paris, la ville moderne». En 1904, Picasso s'y installe définitivement. C'est dans ce contexte qu'il invente le cubisme, sans pour autant renoncer à puiser aux sources de la culture ibérique à l'occasion de ses fréquents séjours à Gosol et à Céret. Il diffusera cette modernité cubiste auprès des artistes espagnols qui le rejoignent, en particulier Juan Gris, d'autant mieux représenté dans l'exposition qu'il a bénéficié d'une plus grande visibilité et réputation en Espagne que Picasso lui-même. Le parcours de Gris suit étroitement du reste celui du maître des *Demoiselles d'Avignon*. Il en revient à une figuration plus littérale, à un moment où Picasso renoue avec le néo-classicisme dont *La Lecture de la lettre* de 1921 est exemplaire.

Modernité et politique

Parallèlement à ce «retour à l'ordre», Paris connaît les jaillissants et féconds désordres surréalistes sous l'égide d'André Breton. Si Dalí s'essaie en Espagne à un classicisme dans la lignée de Picasso, il est vite gagné par la révolution surréaliste qui éveillera en lui le génie provocateur. 1929 est pour lui l'année décisive de sa rencontre avec René Magritte, à Cadaqués, et surtout avec Paul Eluard dont il exécute un portrait ambigu par le réalisme des traits, le regard direct du poète et, à l'in-

* A Martigny, jusqu'au 9 juin.

verse, les formes, visages et corps fragmentés et déliquescents qui gravitent autour de l'écrivain. A cette même date, le nom de Dalí apparaît dans *La Révolution surréaliste* où il se distingue par des diatribes où se mêlent injures provocatrices et exhibitionnisme sexuel.

Curieusement, dans *Paysage païen moyen*, l'Espagne demeure présente dans ses paysages de l'inconscient inspirés des falaises du cap Creus, non loin de Port Lligat dont Dalí ne s'éloignera jamais longtemps. «Les élucubrations de Paris, écrit Dalí dans *Vie secrète*, les lumières de la ville, les bijoux de la rue de la Paix ne résistaient pas à cette autre lumière totale, millénaire et sereine comme le front de Minerve.» Dans le même temps, Juan Miró, qui avait introduit Dalí dans les cénacles surréalistes, représentait une autre tendance, cette fois-ci abstraite, du surréalisme par les formes biomorphiques en apesanteur de ses peintures.

«Mort du poète Miguel Hernández», Eduardo Arroyo (1966).

A cet engagement dans la modernité, succède, au moment où éclate la guerre civile, un engagement politique dans l'œuvre de Julio González, le complice de Picasso. Le désastre héroïque et la douleur de Picasso s'exprimeront magnifiquement au Pavillon espagnol de 1937 dans *Guernica*, évoqué ici par deux études préparatoires. Intéressantes par la survivance de la couleur, elles préfigurent l'œuvre définitive dans laquelle Picasso renonce aux couleurs incompatibles avec l'horreur du drame espagnol. Quant à Miró, il «ne peindra pas des témoignages, mais des exorcismes, violents, directs, instinctifs».

Cet engagement pourrait constituer un autre critère de reconnaissance de cette hispanité. Au lendemain des mouvements contestataires de mai 68, on rencontre une attitude semblable de la part d'Equipo cronica - sous le vocable duquel signaient Rafael Solbes et Manolo Valdes - et d'Eduardo Arroyo. Remarquable exemple d'un art engagé, Equipo cronica s'inscrit dans des problématiques avant-gardistes qui se veulent une critique politique directe de la société de consommation. De nouveau l'hispanisme des références rejaillit de *Sabbat* où s'opposent de manière dialectique des éléments emblématiques de l'histoire de l'art espagnol, en l'occurrence Goya et Picasso. Dans *L'Emballage*, *Guernica* de Picasso est dissimulé par un emballage, alors que l'œuvre offerte par Picasso à la République espagnole n'est effectivement pas visible en Espagne, précisément pour des raisons politiques. A 30 ans de distance, on dénonçait une Espagne franquiste encore en conflit avec la modernité.

Enfin, le dernier point d'ancrage de cette spécificité espagnole résulte peut-être d'un engouement viscéral pour la peinture

et plus particulièrement pour la peinture abstraite, c'est tout du moins ce qui se dégage du choix opéré par la commissaire. De la génération des années cinquante, elle retient Tàpies, Palazuelo, Saura et Millares pour lesquels le rôle et l'exemple de Miró furent essentiels.

Abstraction critique

Originaire de Barcelone, Antoni Tàpies reconnaîtra en cet Espagnol un modèle, pour son invention créatrice à partir de toutes sortes de matériaux et pour son caractère profondément catalan : «Il a, comme personne, donné forme au cri solitaire ou angoissé de notre peuple, à notre ardeur amoureuse, à notre folie de liberté, à notre rage, à notre sang…» C'était la reconnaissance de la part d'un Catalan d'un tempérament espagnol. Celui-ci pourrait également rejaillir de ce goût d'une matière picturale d'autant plus riche qu'elle se veut expressive. Paris et la découverte de Dubuffet, Michaux, Fautrier, Wols encouragent le Barcelonais dans cette voie, qui deviendra celle d'un lyrisme authentiquement espagnol. Dès lors, Tàpies explore les possibilités matiéristes du sable, de la poudre de marbre qui donnèrent lieu au significatif *Celebració de la mel* (Eloge du miel).

Malgré les différences d'âge et de conception esthétique, cette nouvelle génération se rallie encore à une avant-garde critique et cela malgré son adhésion à l'abstraction. Celle-ci n'implique pas en effet une absence de contenu ou de sujet au profit d'uniques considérations plastiques. L'intrusion de sujets religieux ou d'une iconographie politique dans l'œuvre de Saura témoigne de cette veine accusatrice et irrévérencieuse à l'encontre du catholicisme franquiste.

Cette critique sous-jacente d'une Espagne qui nie la modernité explique le refus des couleurs, l'omniprésence du noir et le goût des contrastes dramatiques chez Saura ou Millares. L'intense force de conviction de cette esthétique ne saurait se comprendre sans ce profond sentiment d'opposition à l'ordre établi. Ici réside sans doute cette autre tendance de l'art espagnol que constitue son héroïsme dramatique, dont Goya fut le paradigme en s'opposant dans sa peinture à un régime politique qu'il rejetait.

Un art humain

La fin du franquisme entraîne la fin du conflit entre l'Espagne et l'avant-garde. C'est peut-être à ce moment que s'estompe la spécificité des artistes espagnols qui tendent à se fondre dans un paysage artistique plus international. Certes, José María Sicilia et Miquel Barceló sont les héritiers d'une peinture chargée de matière. Sicilia est inventif dans le choix de la cire, comme l'avait été Tàpies, mais ces préoccupations plastiques étaient dans les années 80 partagées par des artistes d'autres horizons. Avec Juan Muñoz, on renonce même à l'attachement espagnol séculaire pour les techniques traditionnelles au profit d'installations scéniques. *Conversation Piece* témoigne des nouveaux enjeux de l'art non plus espagnol, mais international. Ces personnages à l'échelle, indifférenciés et intemporels semblent s'entretenir à travers des conversations murmurées dont le propos est celui de la condition humaine et de la nécessité de communiquer.

Au XXI^{e} siècle, correspond, selon George Steiner, une «absence de foyer». Une situation perceptible en Espagne et partout ailleurs où les idées et les artistes se déplacent, subissent des influences et des métamorphoses, afin de constituer un art sans réelle appartenance nationale ou, plus justement, un art commun à tous, une sorte de patrimoine de l'humanité.

G. N.

Un de Maistre anglais

par Gérard JOULIÉ, Lausanne

«Dès que je franchis le seuil d'une taverne, j'éprouve un sentiment de félicité qui me fait oublier tous mes soucis ; une fois que je suis assis, l'aubergiste vient s'enquérir de mes désirs et ordonne à ses employés de les satisfaire ; le vin émoustille mes esprits et m'incite à m'entretenir librement avec mes familiers ; je dogmatise et l'on me contredit, et dans ce conflit d'opinions et de sentiments, je trouve mon plaisir.»

L'homme qui rapporte cette phrase s'appelle James Boswell et descend d'une ancienne famille écossaise dont il ne se lasse jamais de vanter l'illustration. L'homme qui la prononce et qui aime apporter la contradiction est le célèbre docteur Samuel Johnson que Carlyle, admirateur de la force spirituelle sous ses dehors hirsutes, plaçait, cinquante ans après sa mort, au panthéon des héros britanniques.

Sa figure a frappé de stupeur ses contemporains. Ses traits ont été fixés par le peintre Reynolds, qui était de ses amis et de ses commensaux, en une image parlante : la carrure large, le cou enfoncé entre les épaules, un front étroit, plissé, des lèvres épaisses, une lourde tête offusquée d'une vaste perruque de guingois, un grand tricorne clabaud toujours sur les yeux, un habit de grosse toile noire, dont il coulait la pièce à fond, boutonné tout au long, le visage vérolé et mélancolique. On eût dit, à vingt ans déjà, qu'il entendait tomber ses dernières années comme les gouttes d'une pluie d'hiver sur le pavé.

L'irritabilité de son caractère était telle, que non content de se ronger les ongles jusqu'au sang, il se raclait en plus les phalanges avec un canif. Il frappait encore par une trépidation perpétuelle et une singulière gesticulation. Voilà pour l'extérieur. A l'intérieur, un volcan. Pour le monde, un dictateur des lettres.

Remarquable biographie

Boswell débarqua à Londres en 1760, tiraillé entre la volonté de son père qui voulait lui faire faire son droit et sa vocation personnelle qui était de rencontrer des hommes célèbres et de fréquenter des actrices et des dames de petite vertu. Il concilia ses devoirs filiaux et ses inclinations le jour où, dans l'arrière-boutique d'un libraire de Great Russel Street, il fit la connaissance du docteur Johnson, sans se douter que la biographie minutieuse, luxuriante et diffuse qu'il lui consacrerait lui assurerait, dans le rayonnement d'un astre, l'immortalité d'un satellite.[1]

Il devint donc l'ami du docteur Johnson et, pendant vingt ans, il ramassa fidèlement, dévotieusement, toutes les miettes verbales tombées de la bouche du pondéreux lexicographe, dont il se fit le biographe anecdotier et disert. Se remémorer et répéter les dits du docteur fut la tâche essentielle que s'assigna l'auteur de sa *Vie*, car celle-ci consista principalement à parler.

Admirable biographe, Boswell a interviewé son modèle pendant des jours et des années : il a su faire parler le docteur en le provoquant par des questions et des remarques délibérément imprudentes ; il a recherché avec minutie les traces de ce qu'il

n'avait pu lui-même observer. Bref, il a écrit sur l'un des hommes les plus singuliers de son temps la meilleure biographie de tous les temps.

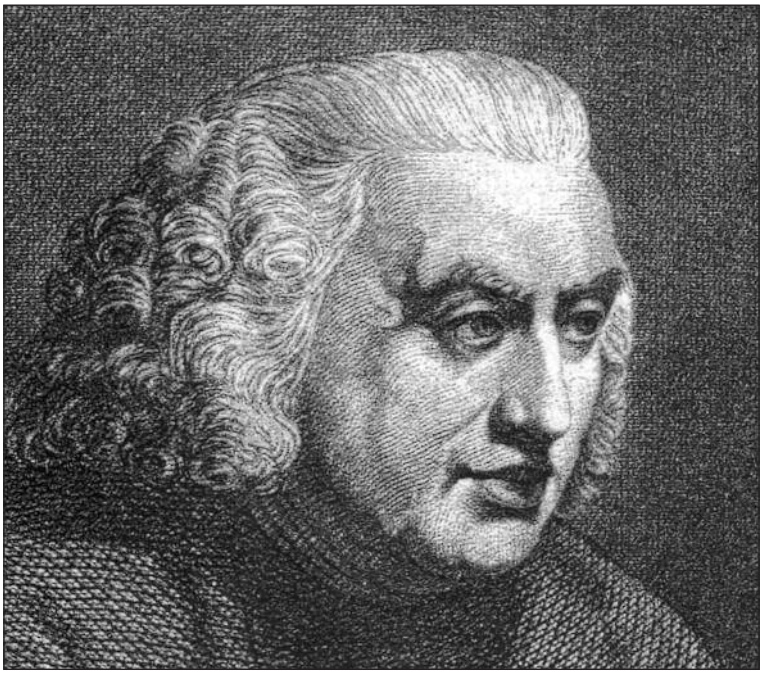

Johnson vu par Reynolds, détail d'«Une soirée littéraire chez Sir Joshua Reynolds».

La rigidité comme remède

Johnson fut sous des cieux anglais et puritains le Boileau et le de Maistre de son temps et de son île. Expliquant et imposant à tous la phrase étudiée, équilibrée, irréprochable ; une langue docte, pédante, forcée par une syntaxe ordinatrice, construite avec dureté, autorité, méthode, et redoutable par l'agglomération retentissante des syllabes. Son esprit ressemblait à un vaste amphithéâtre au centre duquel se tenait son jugement. Tel un vigoureux gladiateur, il repoussait à l'aide de syllogismes ses contradicteurs comme des bêtes sauvages sorties de leurs cages et toujours prêtes à l'assaillir.

Hypocondriaque porté à la mélancolie, qu'il combattait par la prière, l'étude et la conversation, ses sentences tombent comme des couperets. Il guillotine intellectuellement ses adversaires. De lui, on pourrait tirer un bel éloge du lieu commun considéré comme un des beaux-arts, ou de l'intolérance, qui n'est après tout, bien souvent, que la réaction saine d'un homme d'esprit qui a entendu trop de sornettes et qui n'en peut plus.

Voilà un homme qui dit ce qu'il pense et qui ne retient presque rien de ce qu'il pense, qui a les idées plus fermes que larges et qui pratique la conversation comme un duel. Abrupt et sain, rude et vrai, l'effusion lui est étrangère. Tout en lui procède de la volonté et de l'obstination. L'intuition lui semble suspecte, car il y voit un risque d'équivoque et d'imprécision, de cette imprécision qu'il combat dans la pensée autant que l'impropriété dans le langage.

Il sait ce qu'il est. Etre né lui suffit. Il pense nettement que les premiers principes sont hors de discussion et sait d'instinct que la mélancolie et la paresse mènent au désespoir. Toute sa vie tient du reste dans un balancement périlleux entre un christianisme aride et héroïque et de brutales chutes dans ce qu'il nomme les ténèbres de la mélancolie. Sa religion n'en est pas moins définitive, sa foi absolue. Il a la Providence et le souci de son salut dans la tête. Ils n'en sortiront pas.

Il a fondé sa religion sur la raison et établi sa règle sur le principe d'autorité. Le moins mystique des croyants, le plus logique des fervents. Il est parménidien dans l'âme. Etre et penser sont pour lui une même chose. Le bien n'est pas pour lui le

contraire du mal, il en est le triomphe. L'être n'est pas le contraire du néant, il est victoire sur le néant. Où la victoire n'est pas, ni l'être ni le bien ne sont.

Son christianisme peut choquer par son aplomb, ses certitudes et ses *a priori* les consciences molles ou troubles de ceux qui ont peine à croire qu'on peut croire sans douter ou trouver sans chercher.

La subordination est sa règle en toutes choses, temporelles comme spirituelles, et puisque Dieu existe, toutes choses découlent de lui et chacun, à la place que lui a assignée la Providence, est, dans l'obéissance et la charité, un serviteur d'un serviteur de Dieu. Toute confusion de genre, comme toute méprise hiérarchique, l'irrite profondément. Pour un peu, il justifierait le duel et l'Inquisition comme le fit de Maistre dans ses paradoxes. Il a des mots fatals : «La parfaite politesse est incompatible avec l'exercice d'une profession» ; «Il faut choisir entre connaître les hommes et les aimer.»

Connaître et converser étaient sa félicité. C'était en cela que consistait pour lui le bonheur de la vie privée, de la vie cachée. Cette classe de connaisseurs et d'amateurs a disparu en Europe depuis que chacun y exerce un métier.

Se perfectionner

Sur la question du libre arbitre et de la prédestination qui, dans les grands siècles, préoccupait tant les hommes, il est catégorique comme à son habitude : «Nous savons que nous sommes libres, un point c'est tout.» D'autres esprits, et non des moindres, sont d'un avis diamétralement opposé. «Quand un homme parle de ses malheurs, c'est qu'ils ne lui sont pas entièrement désagréables. Les vraies misères sont muettes.» On croirait du La Rochefoucauld. «C'est pécher que de murmurer contre l'ordre établi par la Providence.»

«Le célibataire est soit un malheureux soit un méchant homme.» Johnson surmonta ce dilemme en survivant trente ans à la mort de sa chère épouse, celle qu'il appelle Tetty. Johnson ne nous dit pas que les hommes mariés sont forcément heureux, mais il n'y a pour lui de bons mariages que les unions de convenance. Les mariages d'amour-passion finissant toujours en catastrophe.

Lors de son voyage en France, il s'entretenait en latin avec ses hôtes français, car il pensait, comme Lord Byron plus tard, qu'un homme ne doit pas s'abaisser à parler une langue qu'il ne possède pas à la perfection.

Sur la naissance : «Il doit être agréable de se sentir supérieur par la naissance et la fortune à ceux qui par nature sont nos égaux.» Sur l'amitié : «Il est plaisant de penser dans le silence et le retrait de son cabinet qu'il existe au moins une personne au monde dont on est à peu près assuré de la bienveillance à notre égard, et qu'on peut avoir encore l'espoir de revoir.»

Sur la Providence encore (l'un de ses thèmes de prédilection) : «C'est être peu soumis aux décrets de la Providence que de dire à la tristesse : je coucherai dans ton lit, parce que le monde me retire des avantages et des honneurs auxquels j'estime avoir droit. Il n'est pas d'un homme de s'enfoncer dans la mélancolie, parce qu'il a perdu sa femme. Le chagrin n'a qu'un temps.» «Considérons nos misères et nos tribulations comme des instruments miséricordieux destinés à nous préparer et nous perfectionner en vue de la vie future, car il existe un autre monde qui lui ne passera pas.»

Avec cela d'étranges complaisances pour ceux qui remplissent de bagatelles le vide de leurs journées et de leur esprit. Aussi, quand il n'en peut plus d'être vertueux, il lâche ce genre de proposition : «Si j'avais été libre de mon temps et que je n'eusse pas eu le souci de mon salut, j'aurais aimé couler mes jours dans une chaise

de poste et faire la conversation et dire des galanteries à une jolie femme.»

Faute de chaise de poste, il a les clés des rues, comme on disait autrefois pour désigner quelqu'un qui trouve porte close. Johnson avait bien, dans le sens le plus consacré et le plus sérieux, les clés des rues de Londres. Son plancher, c'était les pavés, les réverbères étaient ses étoiles, le passant son héros et son interlocuteur. C'est ainsi qu'il flâna à travers Londres la moitié de sa vie ; il flâna sans faire attention sur le moment à ce qu'il voyait, sans même chercher à voir, toujours en poursuivant quelque idée dont il se plaisait à déduire les conséquences, réfléchissant à un péché commis dans son enfance et qu'il n'avait pas encore expié ou à un péché qu'il allait commettre malgré toute sa volonté et son désir de résister à la tentation.

Une âme citadine

Johnson était frappé de stupeur quand il n'était pas environné par la foule de Fleet Street ou du Strand. A la vue des cheminées de Londres et de la Cité, son cœur s'élargissait. Oui, la fumée et le brouillard de Londres lui étaient plus chers que la solitude des bois et des monts. Comme tous les gens civilisés de son temps, il avait horreur de la campagne. Son âme était essentiellement citadine. C'est en quoi cet Anglais, ce tory[2] pur sang était bien romain.

Il a ce mot tout à fait charmant : «Je voudrais, m'en coûtât-il la vie, découvrir une vérité faite pour choquer tout le genre humain ; je la lui dirais à brûle-pourpoint.» Ce brûle-pourpoint est à prendre à la lettre. Et celui-là : «Il faudrait avoir perdu la raison pour croire que Dieu a chargé les académies (entendez les savants, les scientifiques) de nous apprendre qu'il est et ce que nous lui devons, d'apprendre aux nations ce qui est vrai ou faux, ce qui est bien, ce qui est mal dans l'ordre moral et spirituel. Ils ont les sciences naturelles pour s'amuser. Cela doit leur suffire.»

Johnson aspire à un ascétisme héroïque. La féminité n'arrive à lui le plus souvent que sous les traits d'une muse très académique ou ceux d'une fille de taverne, une de ces Vénus de carrefour qu'il était facile d'aborder dans les parcs et les rues du Londres peu éclairé d'alors, mais il n'est pas homme à miser son salut éternel au jeu de l'amour et du libertinage.

Elever la voix et gronder, craindre le jugement de Dieu, maudire les libéraux, censurer tout ce qui s'écarte de la droite orthodoxie, vanter le travail, le commerce, la richesse, vilipender les acteurs, les Ecossais et les marins, aimer les vers et raconter la vie des hommes célèbres, exalter la fermeté devant la mort, le courage au feu, l'esprit de salon et la vigueur au lit, et, de syllogismes en syllogismes, escalader le ciel, tel fut le docteur Samuel Johnson, qui verticalisa tout ce qu'il disait.

Quant à James Boswell, le Watson de ce Sherlock, il mourut en 1795, tué, comme il se plaisait à le dire, par la violence de ses plaisirs, car grands et gargantuesques furent ses appétits charnels. Mais à peine moindres les intellectuels.

Quand les genoux flageolent et que le sol tend à se dérober sous les pieds, il est des livres sur lesquels il est bon d'appuyer les coudes qui soutiennent un menton. *La Vie de Samuel Johnson* par Boswell est de ceux-là.

G. J.

---

[1] **James Boswell**, *Vie de Samuel Johnson,* traduction Gérard Joulié, L'Age d'Homme, Lausanne 2002, 844 p.

[2] Ce vieux mot anglais, désignant la fidélité inconditionnelle à des principes fixes, à une cause, à une dynastie intangible, à une religion instituée, nette, claire et précise, catégorique, le docteur Johnson l'habite totalement avec sa massive carrure et sa bougonne intolérance.

Théologie

SUR LA TRACE DES THÉOLOGIES LIBÉRALES
Un demi siècle de rencontres, de lectures et de réflexions
par Bernard Reymond
Van Dieren, Paris 2002, 204 p.

Voici un excellent petit livre qui éclairera toute personne intéressée à l'histoire de la théologie réformée. Sur le parcours historique qui nous est proposé, avec ses antécédents du XIX^e^ siècle, s'inscrit un parcours personnel somme toute cohérent, relu dans la simplicité et un parfait irénisme.
Le lecteur catholique comprendra que le libéralisme n'est dans l'Eglise protestante que la cristallisation d'un germe fondamental acquis au cours du XVIII^e^ siècle : le libre examen. En somme, est libéral celui qui n'est pas capable de recevoir la foi de l'Eglise au-delà des limites de sa raison. Et quand on parle de la foi de l'Eglise, on veut dire la foi biblique transmise par la tradition de son Eglise jusque-là. Ainsi, à la frontière du libéralisme, on a par exemple les unitariens, qui ne peuvent accepter la «Trinité» parce que c'est un dogme humain. Ne serait alors divin que le don de la pure grâce fait à l'individu.
Le libéralisme permet un bon accueil de l'athée dans son doute même. Il permet également un dialogue fructueux avec toute la pensée théologique, littéraire, humaniste et artistique du temps. Dans l'Eglise catholique, le libéralisme, sous le nom de modernisme, avait été sévèrement condamné sous Pie X. Mais il renaît de façon latente après Vatican II, à la faveur de la mise en application du concile. Et comme le montre bien Bernard Reymond, il est revenu en force avec le visage de la «théologie pratique» ou pastorale.
Pour finir, c'est la pastorale qui a pris le pas sur la théologie. Et quand vous entendez moquer la théologie, sachez que vous avez affaire à quelqu'un qui est théologien libéral sans le savoir. Vous l'étonneriez beaucoup en le lui disant. Ce qui signifie que les catholiques écoutent avec délices les sirènes libérales, tant ils se sentent souvent sous la contrainte de l'autorité.
Tout le problème, qui n'est jamais traité, est celui de savoir ce qu'est la *liberté* dans l'Eglise selon le Nouveau Testament et ensuite de faire passer cela librement et doucement dans la chair des Eglises.

Pierre Vuichard

THÉOLOGIE, MISSION ET CATÉCHÈSE
sous la direction
d'Henri Derroitte
Lumen Vitae, Bruxelles 2002, 220 p.

Parce que le monde qui nous entoure a changé, notre manière de faire la catéchèse doit s'adapter. Cependant quel visage doit prendre l'annonce de la foi aujourd'hui ? La catéchèse doit être envisagée au sein de l'ensemble de la mission de l'Eglise. Le type de rapport développé avec la société civile et l'option de certaines priorités pastorales l'influencent beaucoup. Nous devons donc préciser ces choix ecclésiologiques qui nous aident à passer d'une catéchèse cloisonnée au monde des enfants ou aux sacrements, pour une annonce de la foi plus globale, qui rejoigne vraiment les hommes et les femmes dans leur chemin de vie.
J'ai beaucoup apprécié la diversité et la complémentarité des approches. La catéchèse est mise en relation avec la communauté, les familles, les adultes, l'intergénération, la liturgie. Diverses formes de catéchèse sont analysées : paroissiale, permanente, catéchuménale, symbolique, narrative. La formation des catéchistes et la mise en place d'un projet catéchétique diocésain sont aussi abordées. Les auteurs ont en fait cherché à rassembler les principales thématiques et les enjeux prioritaires de la catéchèse d'aujourd'hui. C'est une belle réussite, qui ouvre les horizons et offre des bases solides pour réfléchir à une annonce de la foi renouvelée en profondeur.
Situé dans la collection «théologies pratiques», cet ouvrage s'adresse plutôt aux responsables de la pastorale et aux cadres de l'animation catéchétique. Plusieurs articles pourront servir de base pour une formation ciblée avec des catéchistes.

Pascal Dorsaz

LA RENCONTRE DU CHRISTIANISME ET DES RELIGIONS
De l'affrontement au dialogue
par Jacques Dupuis
Cerf, Paris 2002, 410 p.

Le Père Dupuis a déjà proposé, dans un ouvrage précédent, une théologie chrétienne du pluralisme religieux (cf. **choisir**, janvier 1998, p. 40) qui, à l'époque, avait suscité quelques critiques de la part de la Congrégation pour la doctrine de la foi. L'auteur reprend ici le contenu de son ouvrage, pour le mettre à la disposition d'un public plus large, allégé d'analyses trop spécialisées et des nombreuses références scientifiques.
La question abordée est toujours la même : les adeptes des autres religions se sauvent-ils malgré leur religion, à cause de leur bonne foi et de leur désir inconscient de l'Evangile ou en vertu de leur religion, qu'il faudrait alors considérer comme de vrais chemins de salut ? En d'autres mots, le pluralisme religieux est-il un accident dont il faut s'accommoder ou fait-il partie du plan de Dieu ?
Une réflexion théologique trinitaire conduit l'auteur à donner une réponse nuancée, à mi-chemin entre le relativisme et une conception exclusive du christianisme. Bien que de caractère plus pastoral et moins abstrait que le précédent, ce deuxième ouvrage n'en est pas moins exigeant. Ceux et celles qui s'intéressent au dialogue interreligieux, qui se posent des questions sur le rôle du Christ et de l'Eglise dans le salut de l'humanité ou, plus pratiquement, sur la prière interreligieuse seront bien inspirés de l'étudier. Ils ont à leur disposition un livre de référence qui fait autorité en la matière.

Pierre Emonet

Vie spirituelle

L'EXPÉRIENCE DE DIEU
Icônes du mystère
par Raimundo Panikkar
Albin Michel, Paris 2002, 224 p.

L'expérience de Dieu est ouverte à tous, mais pas de n'importe quelle manière. Cet ouvrage de réflexion spirituelle se résume en une forte considération préliminaire : Dieu est simple. Dès lors, dans la contingence de notre condition de créature, toute la difficulté à le rencontrer réside précisément dans la volonté de vouloir l'appréhender, le comprendre, l'expliquer, le trouver. Alors, nous compliquons tout, nous déformons tout.
Par une présentation structurée de neuf propositions, l'auteur, dont la théologie est marquée par le dialogue interreligieux, aide pédagogiquement le lecteur à situer les constituants de toute expérience, en précisant notamment ce qu'est la foi, l'acte de foi, la croyance. De plus, au-delà des concepts et des discours, il rappelle que toute initiation à l'expérience de Dieu vient de Dieu seul. C'est souligner par là que notre savoir et nos efforts ne peuvent, en tant que tels, nous conduire au but recherché.
Toutefois, au fil des méditations qui exigent préalablement un profond silence intérieur, quelques «lieux» privilégiés de l'existence humaine sont à même de nous ouvrir à sa Présence : l'amour, la souffrance, le mal, le pardon, la joie.
Une citation d'Angelus Silesius, célèbre mystique allemand, donne le ton à ces pages chargées de vie : «Plus tu connaîtras Dieu, plus tu confesseras que tu peux moins connaître, Lui, ce qu'Il est.»
Une approche qui a l'audace de poser, une fois de plus, la question du destin de toute personne en quête de l'Absolu.

Louis Christiaens

SOUCI DE SOI, OUBLI DE SOI
par Jacques Arènes
Bayard, Paris 2002, 246 p.

Sa pratique de psychanalyste permet à Jacques Arènes de nous éclairer ici sur la complexité de la quête de soi de nos contemporains. Comment concilier ces deux tendances : le souci de soi et l'oubli de soi ? Dans un style chaleureux, loin du jargon du psychanalyste, Jacques Arènes se situe face à ces dangers que sont la tentation de la désespérance, la perte de sens de notre univers post-moderne, la souffrance d'identité de plus en plus tenace, la violence qui menace toute relation. Autant d'impasses, de pièges, d'écueils pour le sujet moderne.

L'auteur apporte différents éclairages en thérapeute et aussi en chrétien. Sans nier la complexité de tout cheminement humain, il montre comment le travail thérapeutique et la vie spirituelle peuvent se compléter, s'interroger et converger avec intelligence dans un cheminement. Un livre tonifiant, qui concilie, sans confusions, vision de l'homme issue de la psychanalyse et approche chrétienne.

François Le Roux

Essais

LE MÉTIER D'HOMME
par Alexandre Jollien
Seuil, Paris 2002, 96 p.

«On ne naît pas homme, on le devient.» Le mot d'Erasme, cité en exergue de l'avant-propos, dit bien l'intention de l'auteur : réfléchir sur l'existence comme fruit d'une lutte inéluctable, que personne n'esquive. Handicapé, le philosophe a côtoyé la souffrance et la douleur dès sa naissance. D'où ce réalisme bienfaiteur qui transforme la précarité de son état en un aiguillon, car c'est dans la mesure où il se reconnaît vulnérable et perfectible qu'il peut progresser et avancer en terres incertaines.
L'expérience de son handicap lui a ouvert les yeux et il a vu des choses qu'il n'aurait pas perçues autrement : comprendre que l'homme ne se fait pas seul, oser demander de l'aide, assumer sa différence, prendre le «légume» comme référence corporelle de préférence au mannequin, savoir que si l'autre m'aide à vivre, il peut aussi m'être un obstacle.
Un petit livre porteur de réflexions fortes, bien servies par une écriture agréable et une grande culture. Il vous fera aimer la philosophie.

Pierre Emonet

NOTRE FOI DANS CE SIÈCLE
par Michel Albert, Jean Boissonnat et Michel Camdessus
Arléa, Paris 2002, 200 p.

Trois chrétiens, grands commis de l'Etat, ayant assumé des responsabilités internationales dans la finance, les assurances et les médias, s'engagent ensemble sur vingt réformes urgentes : depuis l'usage (incontournable vraiment ?) du nucléaire civil, jusqu'à l'ouverture de l'Europe à l'immigration, en passant par la suppression des paradis fiscaux et la restauration des diaconesses dans l'Eglise catholique.
L'économie sociale de marché, quoique datée, est à leurs yeux doublement supérieure au libéralisme économique anglo-saxon qui triomphe aujourd'hui dans la mondialisation, quant à l'efficacité économique à long terme et au respect des personnes. Le propos, explicitement chrétien, se nourrit du personnalisme de Mounier, du progressisme de Teilhard, et d'une méditation assidue du dernier concile.
Notre foi dans ce siècle donc, non pas comme l'histoire de la souris *foi* dans la cage *siècle*, est à lire comme l'utopie (mot central de l'ouvrage) qui met en accord la foi et la justice. Le dernier chapitre critiquant l'Eglise, son cléricalisme sournois, son moralisme sexuel pourrait passer aux yeux du lecteur pressé pour un hors-d'œuvre. Il n'en est rien. C'est la même foi dans la perfectibilité du monde saisi par Dieu que les auteurs déploient envers l'Eglise pour qu'elle retrouve sa dignité de pauvre servante.

Etienne Perrot

Témoins

MÈRE TERESA
Une vie où la charité demeure
par Christian Feldmann
Saint-Augustin, St-Maurice 2002, 130 p.

L'impact de Mère Teresa sur la société surprend tous ceux qui ont vu à l'œuvre les Missionnaires de la Charité, cette congrégation qu'elle a fondée en 1950. Aujourd'hui, dans 107 pays, 4600 religieuses poursuivent le but proposé par Mère Teresa : aimer les pauvres. Du reste, les futures religieuses s'engagent à servir exclusivement les pauvres. En chaque pauvre, c'est Jésus lui-même que l'on sert. Manquer de soins, de nourriture, d'habitation... mais aussi manquer de sollicitude en subissant l'exclusion,

l'oubli, la solitude... sont autant de formes de pauvreté.
Avec l'auteur, nous accompagnons Mère Teresa dans les innombrables démarches et situations concrètes grâce à des observations et des faits précis qui jalonnent l'évocation de sa vie. Les paroles de Mère Teresa, citées dans des contextes très divers, résonnent avec une force de conviction étonnante. Le fait de voir évoluer à travers le monde cette religieuse au grand cœur, au caractère bien trempé et à la foi totale en Dieu, remue profondément. Elle a connu des échecs et des critiques ; l'auteur explique.
L'écriture alerte et vivante rend la lecture de cette biographie agréable. Un témoignage percutant, humain et religieux !

Willy Vogelsanger

Littérature

LE PAIN DES LARMES
par Geneviève Bouchiat
Presses de la Renaissance, Paris 2002, 324 p.

Sans nous en rendre compte, c'est comme si l'auteur, une femme surprenante, cultivée, artiste, tous yeux et toutes oreilles tournés vers l'âme humaine, nous prenait par la main pour écouter l'histoire de sa grande sœur Lucie, venue se réfugier chez elle après une longue errance. Elle nous invite à assister à l'aventure de la transformation réciproque issue de leur rencontre, qui ne peut pas ne pas nous interroger. Tout au fond de nos abîmes surgit la Présence de «Celui qui apporte la Vérité et la Vie».
Mais j'en ai trop dit. Si nous les accueillons et cherchons leurs noms, la faim des corps, la faim des cœurs et «la faim des larmes» finissent par nous révéler notre propre nom. Beau roman, riche en péripéties allusives aux tempêtes et harmoniques poétiques et symboliques.

Jean Nicod

LE PAYS DE CAROLE
par Jacques-Etienne Bovard
Campiche, Orbe 2002, 276 p.

Le Pays de Carole est écrit sous forme de journal intime, celui de Paul, en style un peu «ordi», un peu SMS. Phrases hachées où peut déranger une presque totale absence du pronom «je», sinon quand surgit la lumière ou vers la fin du roman. Le narrateur se déteste si copieusement au départ, que cela en pourrait être malsain. Ah... littérature helvète ! Et pourtant, il y a quelque chose de profondément vrai là-dedans. Cela sonne juste. Les propos du narrateur sont très proches de ce qui peut être ressenti à certains moments de la vie. Toutes ces violences verbales font même partie d'une sorte de thérapie. Le roman est pénible au début, puis on est saisi. On remonte lentement. Jusqu'aux «je» enfin dits, jusqu'à…
Paul et Carole ont un bel avenir commun, bien que leurs choix suscitent beaucoup d'interrogations dans leurs familles et au village. Elle prépare l'examen final pour être spécialiste en gynécologie ; lui est photographe, sillonnant la campagne avoisinante ou la Côte, appareils en bandoulière, et s'occupant de la cuisine et du ménage. Tout est prêt pour d'éventuels enfants. Tout est parfait, tracé à l'avance, bien huilé. Une lézarde cependant s'agrandit entre eux. Jusqu'à l'annonce du départ de Carole et la réalisation de ce départ.
Quelques critiques prétentieux n'ont vu que le côté «protestant-calviniste», autoflagellateur du roman. Ils n'ont rien vu, à mon avis. Tous ces pardons, la certitude d'être enraciné dans un amour qui peut durer, la fidélité, l'émergence d'une conscience artistique, pour ne citer que cela, voilà les valeurs qu'ils auraient dû voir. Mais c'est à croire qu'elles n'ont plus cours, dans ces milieux-là ! Ce qui ne m'étonne pas vraiment, question de modes ?

Jean-Daniel Robert

Consultez notre site Internet !

www.choisir.ch

- Mise à jour régulière
- Liens avec d'autres sites
- Table des matières
- Archives

Bastaire Jean, Bianchi Enzo, Arcabas : ARCABAS. L'enfance du Christ. *Cerf, Paris 2002, 96 p.*

Collectif : [38081] C'est l'étonnement qui compte. *Trenta Giorni Società Cooperativa, Roma 2002, 158 p.*

Collectif : [38072] Le Pentateuque en question. Les origines et la composition des cinq premiers livres de la Bible à la lumière des recherches récentes. *Labor et Fides, Genève 2002, 432 p.*

Collectif : [38112] Un ange passe. 7 Räume des Glaubens/7 lieux spirituels. *Labor et Fides, Genève 2002, 304 p.*

Donaghy Bronwyn : Anna au pays des merveilles. L'ecstasy meurtrière. Récit. *Nouvelle Cité, Montrouge 2002, 282 p.*

Félix Elizabeth : Cris d'espérance. Témoignage sous les tumultes de l'histoire et de la maladie. *Labor et Fides, Genève 2002, 126 p.*

Ferrier Franck C. : Jung et la troisième hypothèse. *Georg, Chêne-Bourg 2002, 164 p.*

Freuler Gaudenz, Euw Anton von : Les anges de Suisse et d'ailleurs. *Mondo, Vevey 2002, 108 p.*

Ganne Pierre : L'Evangile et le mal. Réédition. *Anne Sigier, Marcq /Baroeul 1999, 158 p.*

Ganne Pierre : Révélation de Dieu, révélation de l'homme. *Anne Sigier, Marcq/Baroeul 2002, 296 p.*

Genoud Claude : Sarine d'eau et de lumière. *La Sarine, Fribourg 2002, 136 p.*

Giguère Paul-André : Catéchèse et maturité de la foi. *Lumen Vitae, Bruxelles 2002, 164 p.*

Hölderlin Friedrich : Poèmes de Hölderlin. *Version française de Gustave Roud. La Bibliothèque des Arts, Lausanne 2002, 276 p.*

Journet Charles : Entretiens sur l'incarnation. *Parole et Silence, Paris 2002, 160 p.*

Lewis Paul et Eliane : Peuples du Triangle d'Or. Six tribus en Thaïlande. *Olizane, Genève 2002, 300 p.*

Le CEDOFOR a un nouveau site Internet

Pour en savoir plus et vous abonner à ses services, consultez

www.cedofor.ch

et inscrivez-vous !

Vous trouverez ces livres et 50 000 autres au
CEDOFOR
Centre de documentation et de formation religieuses

18, r. Jacques-Dalphin,
1227 Carouge / Genève

Mello Anthony de : Quand la conscience s'éveille. *Réédition. Albin Michel, Paris 2002, 238 p.*

Mémet Anne : Vers l'autre côté du miroir. Sur le chemin de Compostelle. *La Sarine, Fribourg 2002, 184 p.*

Peltier François : Je meurs de ne pas mourir. Mémoires de porcelaine. *Signe, Strasbourg 2002, 216 p.*

Regard Fabienne : La Suisse paradis de l'enfer ? Mémoire de réfugiés juifs. *Cabédita, Yens sur Morges 2002, 230 p.*

Ségalen Jean-Marie : Prier 15 jours avec Joseph Passerat, rédemptoriste surnommé «le grand priant». *Nouvelle Cité, Montrouge 2002, 124 p.*

Soulages Pierre, Jaunin Françoise : Noir lumière. *La Bibliothèque des Arts, Lausanne 2002, 160 p.*

Tevoedjre Albert : Vaincre l'humiliation. *Karthala, Paris 2002, 190 p.*

Tillich Paul, Albrecht Renate, Schüssler Werner : Documents biographiques. *Labor et Fides, Genève 2002, 254 p.*

Tuszynska Agata : Singer, paysages de la mémoire. *Noir sur Blanc, Montricher 2002, 412 p.*

Wilmart Philippe : Dans la tiédeur du crépuscule. *Fidélité, Namur 2002, 54 p.*

Aime la paix, possède-la !
Invite tous au partage de cette paix :
tu verras ses limites s'étendre
grâce au nombre de ses possesseurs.
Une maison ne peut contenir
qu'un nombre limité d'habitants.
Quant à la paix, plus elle a de possesseurs
et plus elle grandit !
Il est bon d'aimer la paix.
L'aimer c'est déjà l'avoir…
Là même où tu te trouves, aime la paix ;
ce que tu aimes sera avec toi !
Cette chose-là est affaire de cœur ;
tu ne partages pas la paix avec tes amis
comme tu partages du pain.
Si tu partages du pain,
chacun en reçoit d'autant moins
qu'il y a un plus grand nombre à se le partager.
Quant à la paix, elle est semblable à ce pain
qui dans les mains des disciples se multipliait
à mesure qu'ils le rompaient et le donnaient.
Soyez donc des pacifiés, frères.
Soyez, les premiers, des hommes pacifiques !

St Augustin

JAB
1950 Sion 1

envois non distribuables
à retourner à
CHOISIR, rue Jacques-Dalphin 18
1227 Carouge